

ALGÉRIE-SAHARA OCCIDENTAL-MAROC

L'Algérie réitère à l'ONU sa position constante en faveur de l'autodétermination du peuple sahraoui

P. 24



ALGÉRIE-IRAK-USA-PORTUGAL

Zaalane reçoit les ambassadeurs d'Irak, des Etats-Unis d'Amérique et du Portugal

P. 24

TUNISIE:

Arrestation d'un groupe de soutien aux terroristes à Kasserine

P. 24

ÉLECTIONS LOCALES

du 23 novembre 2017

Des partis politiques en lice pour les élections locales du 23 novembre ont appelé hier à un «vrai débat» économique à même de relancer l'investissement et de mettre fin aux difficultés financières du pays. Après une semaine de la campagne pour ces élections locales, qui commence à drainer la population, les sujets économiques se taillent la part du lion dans les discours des leaders des partis politiques. Le secrétaire général du Mouvement populaire algérien (MPA), Amara Benyounés, a appelé à Khenchela à l'ouverture d'un débat économique pour «relancer l'investissement». Pour ce faire, M. Benyounés a préconisé une série de solutions pour faire face à la situation économique «difficile» vécue par le pays en matière notamment de fiscalité et de financement de l'économie. S'adressant à ceux qui s'opposent au financement non-conventionnel du budget public, Benyounés leur a demandé de «proposer une autre alternative à cette solution». De son côté, le secrétaire général (SG) du Rassemblement national démocratique (RND), Ahmed Ouyahia, a insisté à Constantine sur le rôle du citoyen dans la gestion des affaires de la commune.

P. 4-5

Des partis politiques pour un «vrai» débat économique pour relancer l'investissement



FINANCES

Installation de M.Noureddine Allag comme Directeur général des douanes par intérim

P. 3

ALGÉRIE-ÉGYPT-EM

Affaire Orascom : Le Cirdi désigne un comité ad hoc pour statuer sur un recours de Sawiris

P. 3

DÉCÈS DE MAHMOUD ZEMMOURI: Le cinéma algérien perd un réalisateur d'exception

Le ministre de la Culture salue le parcours de Mahmoud Zemmouri

P. 3



SANTÉ

SE SENTIR JEUNE
dans sa tête allongerait l'espérance de vie

P. 12-13

ALGÉRIE-FRANCE

Plus de 2.200 interventions chirurgicales effectuées par l'AAPFA

P. 24

F T BALL

PARTENARIAT : L'Italien Rocco Cavallo tient toujours à reprendre la JS Kabylie

P. 21

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME
Identification d'un terroriste abattu en 2016 à Collo

P. 3

LES 7 ET 8 NOVEMBRE À L'UNIVERSITÉ DE BOUMERDÈS 3^e Congrès International sur les matériaux et le développement durable (CIMDD'2017)

L'Unité de recherche matériaux, procédés et environnement de la faculté des sciences de l'ingénieur de l'université M'hamed Bougara de Boumerdès en partenariat avec le laboratoire des matériaux et des systèmes complexes (UMR 7057) de l'université Paris Diderot Paris France, organise les 7 et 8 novembre, le 3^e Congrès international sur les matériaux et le développement durable.

Le CIMDD-2017 fournit une occasion pour promouvoir la communication entre les industriels et les scientifiques et échanger les informations, les idées et les expériences et présenter l'évolution des procédés de recyclage et son importance pour l'industrie des BTP, la qualité des constructions, l'environnement et la recherche.



Horaires des prières

Dimanche 15 Safar 1439

Fajr	05:41
Dohr	12:32
Asr	15:25
Maghreb	17:51
Isha	19:13



TAJ Ghoul demain à Médéa



Le président du parti Tadjamou Amel Al Djazair (Taj), le Dr Amar Ghoul, se rendra demain lundi 6 novembre dans la wilaya de Médéa pour animer un meeting qui entre dans le cadre de la campagne électorale.

FRONT EL MOUSTAKBAL Belaid demain à M'sila

Dans le cadre de la campagne pour les élections locales du 23 novembre prochain, le président du Front El Moustakbal, M. Abdelaziz Belaid, animera un meeting populaire, demain à partir de 16h dans la wilaya de M'sila.



DOUANES Noureddine Allag nommé directeur général par intérim



M. Noureddine Allag, directeur du Centre national de l'informatique et des statistiques des Douanes (CNIS), a été désigné Directeur général des Douanes par intérim, en remplacement de M. Kaddour Bentahar. La cérémonie d'installation de M. Allag a eu lieu hier au siège du ministère des Finances.

MUSÉE NATIONAL DU MOUDJAHID Conférence sur le parcours de «Ben Abdelmalek Ramdane»

A l'occasion de la commémoration du 63^e anniversaire de la mort de Ben Abdelmalek Ramdane, le musée national du moudjahid, organise cet après-midi à partir de 14h, une conférence-historique sur le parcours combatif de ce héros de la révolution.

FI ESSAMIM Le rôle de la Police algérienne dans la mise en œuvre d'Afripol en débat

L'émission radio hebdomadaire «Fi Essamim», animée chaque dimanche par des cadres de la Sûreté nationale sur la Chaîne 1, sera consacrée cet après-midi de 16h à 17h, au rôle de la police algérienne dans la mise en œuvre du mécanisme de coopération policière africaine Afripol.

COMPLEXE CULTUREL DE CHENOUA Exposition de Zineb Mechich et Mohamed Abdelwalid Boudjelti

A l'occasion du 63^e anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération nationale, le Complexe culturel de l'artiste Abdelwahab-Salim de Chenoua (TIPASA), abrite jusqu'au 31 novembre, une exposition collective d'arts plastiques des artistes Zineb Mechich et Mohamed Abdelwalid Boudjelti.



Météo

	Max	Min
Alger	22°	11°
Oran	19°	12°
Annaba	24°	13°
Béjaïa	25°	14°
Tamanrasset	27°	11°

PALAIS DES EXPOSITIONS Colloque international sur l'œuvre de mouloud Mammeri

A l'occasion du 22^e Salon international du livre d'Alger (Sila-2017), Le Haut Conseil à l'amazighité (HCA), organise un colloque international sur l'œuvre de mouloud Mammeri, au niveau de la salle El Djazair (Palais des Expositions).



SILA-2017 «L'enfant et la lecture, Comment inciter et encourager l'enfant à lire ?»



Le stand du ministère de la Culture au Salon international du livre Sila-2017, abrite cet après-midi à partir de 14h, une rencontre animée par Mme Sebbah Sadia, directrice de la BPLP de Tipaza et Mme Ifini Lilia chef de département des activités et orientations des lecteurs à la BPLP Tipaza, sous le thème "L'enfant et la lecture, Comment inciter et encourager l'enfant à lire ?".

CE MATIN AU SIÈGE DE L'ANCA Conférence sur les défis de l'artisanat

L'Association nationale des artisans et commerçants (ANCA), organise ce matin à partir de 10h30 en son siège sis cité 444-Logements Said Hamdine, Alger, une conférence de presse ayant pour thème «L'artisanat et les défis de la commercialisation».



ORAN Projet d'un espace de services à proximité de la pêche

Un espace de services sera réalisé à proximité de la pêche d'Oran, dans le cadre d'un investissement public-privé. L'étude est en cours pour la création de cet espace regroupant des restaurants de poissons et des cafétérias et pouvant constituer une aire de repos et de détente au profit des familles. Des marches menant au fort de Santa Cruz seront réalisées sur les hauteurs du mont Murdjado dans le cadre d'une opération à l'étude, dotée d'une enveloppe financière de 6 millions DA. Non loin de la poissonnerie d'Oran, un autre espace similaire sera réalisé après la démolition de quatre anciens bâtiments. Il regroupera des restaurants, des cafétérias et d'un parking de véhicules avec la réalisation de passerelles menant à la place Kleber au cœur de haï Sidi El Houari donnant une vue sur la frange maritime. Cet espace pourra prendre après l'achèvement de l'aménagement la dimension d'un pôle de détente des familles oranaises et des touristes.



LES 9 ET 10 NOVEMBRE À BOUMERDÈS La place du médecin généraliste dans le système de santé en débat

La Société algérienne de médecine générale (SAMG), organise les 9 et 10 novembre au siège de la wilaya de Boumerdès, la 1^{ère} rencontre régionale centre sous le thème «Le médecin généraliste : pierre angulaire du système de santé nationale».



OUARGLA 3^e rencontre médicale de Touggourt

Plus de 400 praticiens et pharmaciens prennent part, depuis hier, à la 3^e édition de la rencontre médicale, ouverte hier dans la commune de Nezza, wilaya déléguée de Touggourt, à l'initiative de l'entreprise Sétif-Medic. Cette rencontre, qui regroupe deux jours durant des praticiens, généralistes et spécialistes, et des pharmaciens des wilayas du Sud-est du pays, prévoit l'examen d'une série de thèmes afférents aux volets médical et pharmaceutique, dont entre autres, les principes de la prise en charge du diabétique, la prise en charge des symptômes du colon irritable, de l'hypertension oculaire, le diabète type Un (1) et l'autocontrôle, et d'autres axes liés à la protection de la santé humaine.

FINANCES

Installation de Nouredine Allag comme Directeur général des douanes par intérim

M. Nouredine Allag a été installé hier au poste de Directeur général des douanes par intérim, a indiqué le ministère des Finances dans un communiqué.

Le ministre des Finances, M. Abderrahmane Raouya, a présidé hier, au siège de son département ministériel, une réunion des cadres supérieurs de la douane, «au cours de laquelle il a confié à M. Allag l'intérim de la Direction Générale des Douanes suite à la fin de fonction de M. Kaddour Bentahar», note le communiqué.

M. Allag était, auparavant, le Directeur général du Centre national de l'informatique et des statistiques des Douanes (CNIS).

M. Bentahar avait occupé le poste de Directeur général des Douanes depuis le 25 mai 2015.

Pour rappel, un nouveau Code des douanes, complétant et amendant la loi du 21 juillet 1979 amendée en 1998, a été adopté par le Parlement en janvier 2017.

Ce code s'articule autour de dix axes de réformes inscrits dans le cadre de la modernisation de l'administration douanière, à la lumière des nouvelles mutations de l'environnement international et des orientations du nouveau modèle économique national. Il vise la promotion de la mission économique et sécuritaire de la Douane en offrant aux opérateurs économiques, qu'ils soient producteurs, importateurs ou exportateurs, un cadre d'exercice et de régulation des échanges qui garantit la pérennité, la transparence et l'équité.

Les régimes douaniers économiques, qui constituent un levier pour la promotion de l'investissement et les exportations hors hydrocarbures sont redynamisés dans le cadre du nouveau texte. En matière d'entrepôts de douane, le texte précise les marchandises pouvant séjourner en entrepôt dont celles importées par les non-résidents,



dents, autorise l'étiquetage de marchandises dans les entrepôts et subordonne l'octroi de ce régime à un «besoin économique réel». Pour ce qui est de l'admission temporaire (exonération des droits de douanes et de la TVA pour des marchandises importées pour être réexportées), le code prévoit un délai de six mois pour accorder les mains levées sur les cautions déposées au niveau des services des douanes.

D'autre part, il prévoit la refonte des mécanismes de contrôle à travers la mise en place de nouveaux instruments basés sur l'analyse des risques et l'optimisation des opérations de vérification et de contrôle, notamment en ce qui concerne le contrôle des voyageurs.

Sur la base de l'exploitation des bases de données, il sera ainsi possible aux services douaniers d'effectuer un contrôle sélectif des voyageurs qui seront par ailleurs obligés à déclarer les moyens de paiement libellés en monnaies étrangères. Pour le contrôle du transport maritime, il est proposé

d'instaurer une traçabilité en la matière par l'obligation faite d'identification des destinataires.

Pour ce qui est de la destruction des marchandises, le texte consacre une base juridique à cette procédure, dont l'autorisation doit être délivrée par un juge, et énumère les cas des marchandises passibles de destruction.

Par ailleurs, il est prévu de réorganiser les voies de recours dans le cas des litiges portant sur l'espèce tarifaire, l'origine et la valeur en douane déclarées, par la saisine d'une commission nationale de recours «neutre et indépendante» et dont «les décisions sont passibles de recours judiciaires». Le contentieux douanier est à son tour «réaménagé en profondeur» dans le sens d'une meilleure clarté dans la définition, la qualification et la répression des infractions douanières. Les procédures contentieuses sont, en plus, simplifiées en privilégiant la «transaction» comme mode règlement des litiges douaniers.

ORASCOM BM

Le Cirdi désigne un comité ad hoc pour statuer sur un recours de Sawiris

Le Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (Cirdi), relevant de la Banque Mondiale, vient de procéder à l'installation d'un comité ad hoc pour statuer sur un recours introduit par Orascom TMT Investment dans le cadre de l'arbitrage l'opposant à l'Algérie.

Le Cirdi a désigné l'ancien président de la Cour internationale de justice, le Slovaque Peter Tomka, pour présider ce comité ad hoc.

Peter Tomka sera épaulé par deux arbitres, Mme Bertha Cooper-Rousseau des Bahamas, et M. Klaus Sachs d'Allemagne, précise le centre d'arbitrage international sur son site internet.

Le comité devrait statuer sur une demande d'annulation du verdict rendu le 31

mai dernier par le Cirdi et qui a été en faveur de l'Algérie, ajoute la même source.

Pour rappel, le Cirdi avait jugé «irrecevable» la demande du patron d'Orascom, Naguib Sawiris, qui réclamait à l'Etat algérien 5 milliards de dollars de dommages et intérêts.

Il l'avait sommé, en outre, de rembourser à l'Etat algérien les frais engagés dans cet arbitrage.

En règle générale, les sentences du Cirdi sont définitives et ont force obligatoire à l'égard des parties au différend mais peuvent faire l'objet d'un recours post-sentence limité ou d'une demande d'annulation totale ou partielle. L'annulation reste, toutefois, un recours exceptionnel durant lequel le président du Conseil admi-

nistratif du Cirdi nomme un comité ad hoc de trois membres qui statueront sur la demande. Elle est prononcée dans des cas rares et exceptionnels tels que l'excès de pouvoir manifeste du tribunal, vice dans la constitution du tribunal, ou inobservation grave d'une règle fondamentale de procédure.

Si une sentence est annulée en totalité ou partiellement, une partie est en droit de demander que le différend soit soumis à un nouveau tribunal en vue d'obtenir une nouvelle sentence, prévoit le processus d'arbitrage du Cirdi concernant les recours post sentence. Pour rappel, Naguib Sawiris a poursuivi son action d'arbitrage en dépit d'un accord annoncé le 18 avril 2014 entre Vimpelcom, l'acquéreur de

sa filiale de téléphonie mobile en Algérie, Djazzy, et le Fonds National d'investissement portant sur le règlement à l'amiable du contentieux. L'accord a aussi mis fin au deuxième arbitrage enclenché en novembre 2012 par les filiales russe de Vimpelcom sous les auspices du Cirdi. Epingle pour évasion fiscale, le premier opérateur de la téléphonie mobile en Algérie a été également condamné par la justice algérienne pour transfert illicite de capitaux. Djazzy a été imposé par le fisc algérien à hauteur de 950 millions de dollars représentant les redressements fiscaux entre 2004 et 2009 et a été assigné de payer 1,3 milliard de dollars pour non respect à la réglementation algérienne sur les devises étrangères.

DÉCÈS DE MAHMOUD

ZEMMOURI :

Le cinéma algérien perd un réalisateur d'exception

La scène cinématographique algérienne a perdu avec la disparition, hier, de Mahmoud Zemmouri un réalisateur exception qui a marqué le septième art algérien de son empreinte avec des œuvres du répertoire de la comédie et du mélodrame.

Natif de Boufarik, Mahmoud Zemmouri qui a passé la majeure partie de sa vie en France fut acteur, scénariste et réalisateur.

Il a entamé sa carrière d'acteur en 1977 dans le film "L'Autre France" d'Ali Ghanem avant d'interpréter de nombreux rôles dans des productions françaises et étrangères pour le cinéma et la télévision.

Il a également joué dans certains des ses films, dont "100 % arabica" (1997), "L'honneur de la tribu" (1993, adaptation du roman de Rachid Mimouni) et "Blanc d'ébène" (1992) de Cheikh Doukouré (1991).

Comme cinéaste, il a réalisé "Prends 10.000 balles et casse toi" (1981), "Les folles années du twist" (1986), "De Hollywood à Tamanrasset" (1991), "L'honneur de la tribu" (1993), "100 % arabica" (1997), "Beur, blanc, rouge" (2006), et "Certifié Halla" (2015). L'immigration et les conditions sociales de la deuxième génération d'immigrés étaient les thèmes de prédilection des œuvres cinématographiques de Mahmoud Zemmouri. Le défunt a également abordé avec courage et sans complaisance aucune d'autres sujets intéressant les Algériens en dépit des polémiques et des réactions suscitées.

La dépouille de Mahmoud Zemmouri, décédé hier dans un hôpital à Paris (France), sera rapatriée aujourd'hui pour être inhumée à Boufarik, a-t-on appris auprès de ses proches.

Le ministre de la Culture salue le parcours de Mahmoud Zemmouri

Le ministre de la Culture a rendu hommage au réalisateur et acteur Mahmoud Zemmouri, décédé hier à Paris à l'âge de 71 ans des suites d'une longue maladie, qualifiant de riche son parcours artistique.

Dans un message de condoléances, le ministre a fait part de sa "grande affliction" suite à la disparition de Mahmoud Zemmouri qui, a-t-il dit, a "voué sa vie au cinéma algérien et sa promotion au rang mondial". "Avec la disparition d'un cinéaste d'une telle stature la scène culturelle et artistique, et le cinéma en Algérie auront perdu un des acteurs les plus en vue..."

Mahmoud Zemmouri a laissé une riche filmographie, en tant que réalisateur et acteur. Il a réalisé de nombreux films, comme "Les folles Années du twist", "Beur, blanc, rouge" et "Certifié halla", son dernier film comique sorti en 2015 et dont il est également le scénariste. Au petit écran, le réalisateur est connu pour sa série télévisée "Imarat El Hadj Lakhdar", diffusée pour la première fois en 2008 à la télévision algérienne. Acteur, Mahmoud Zemmouri a été distribué dans des films français, comme "Tchao Pantin" de Claude Berri avec l'humoriste Coluche et "Nuit d'ivresse" de Bernard Nauer, notamment. Le défunt sera inhumé à Boufarik, sa ville natale.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Identification d'un terroriste abattu en 2016 à Collo (MDN)

Le terroriste abattu en 2016 lors d'une embuscade tendue à Collo (Skikda) par les forces de l'Armée nationale populaire (ANP) a été identifié, grâce à l'exploitation d'informations, a indiqué hier le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste, et grâce à l'exploitation des informations, il a été procédé à l'identification d'un terroriste.

Il s'agit du criminel F. Aissa, dit Abou Djaber, abattu par les forces de l'Armée nationale populaire, en 2016, lors d'une embuscade tendue dans la zone d'Oued Dekhil à Collo (5e Région militaire)», précise la même

source. Par ailleurs, et dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement de l'ANP «a arrêté, le 3 novembre 2017, deux (2) individus et récupéré trois (3) fusils de chasse à M'sila (1e RM)».

Un autre détachement «a arrêté, à Bordj Badji Mokhtar (6e RM), trois (3) personnes et saisi un (1) camion et un (1) appareil de communication satellitaire, ainsi que la saisie de (420) litres de carburant à El-oued (4e RM)».

D'autre part, des éléments de la Gendarmerie nationale «ont appréhendé quatre (4) narcotrafiquants et

saisi (664) Kg de kif traité et deux (2) véhicules, à Tlemcen (2e RM), tandis que (1950) paquets de cigarettes ont été saisis à Biskra (4e RM)». En outre, des Garde-côtes «ont déjoué des tentatives d'émigration clandestine à Annaba (5e RM), Chlef (1e RM), Aïn Témouchent, Oran et Mostaganem (2e RM), de (200) personnes à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que (29) immigrants clandestins de différentes nationalités africaines ont été appréhendés à Relizane (2e RM), Adrar, Tindouf (3e RM) et Ouargla (4e RM)», rapporte également le communiqué.

- **Le PJ souligne l'importance d'une large mobilisation des électeurs lors du prochain scrutin**
- **Benyounès appelle à un débat économique pour relancer l'investissement**
- **Abdelaziz Belaid appelle à l'ouverture d'un dialogue impliquant toutes les parties nationales**
- **Ouyahia insiste sur le rôle du citoyen dans la gestion des affaires de la commune**
- **L'union Nahda-Adala-Bina appelle le peuple à participer en «force» aux élections du 23 novembre**
- **La participation du FFS vise à poursuivre le combat pour une alternative démocratique**
- **L'élu local doit batailler pour préserver les biens de la commune (Hanoune)**
- **Locales 2017: consolider la "confiance" entre le peuple et l'administration pour atteindre la démocratie participative (AHD-54)**

ELECTIONS LOCALE DU 23 NOVEMBRE 2017 : Des partis politiques pour un «vrai» débat économique pour relancer l'investissement

Des partis politiques en lice pour les élections locales du 23 novembre ont appelé hier à un «vrai débat» économique à même de relancer l'investissement et de mettre fin aux difficultés financières du pays.

Après une semaine de la campagne pour ces élections locales, qui commence à drainer la population, les sujets économiques se taillent la part du lion dans les discours des leaders des partis politiques.

Le secrétaire général du Mouvement populaire algérien (MPA), Amara Benyounès, a appelé à Khenchela à l'ouverture d'un débat économique pour «relancer l'investissement».

Pour ce faire, M. Benyounès a préconisé une série de solutions pour faire face à la situation économique «difficile» vécue par le pays en matière notamment de fiscalité et de financement de l'économie. S'adressant à ceux qui s'opposent au financement non-conventionnel du budget public, Benyounès leur a demandé de «proposer une autre alternative à cette solution».

De son côté, le secrétaire général (SG) du Rassemblement national démocratique (RND), Ahmed Ouyahia, a insisté à Constantine sur le rôle du citoyen dans la gestion des affaires de la commune.

M. Ouyahia a indiqué que la réussite du processus de

réforme dans les communes reste tributaire de l'implication du citoyen qui, a-t-il soutenu, se doit d'exercer «pleinement sa citoyenneté et s'intéresser de près aux affaires de sa commune».

L'amélioration de la gestion des affaires des collectivités locales passe par la décentralisation de la gestion des Assemblées locales élues et l'implication du citoyen, a encore souligné le SG du RND, appelant le peuple à être «conscient de cette donne» et à se diriger «massivement» le 23 novembre prochain aux urnes et élire les «meilleurs» candidats.

Pour sa part, le coordinateur général du parti des jeunes (PJ), Hamana Boucherma, a réitéré à Médéa son appel pour la création de pôles administratifs régionaux, une sorte de conseils régionaux garantissant les spécificités économiques et sociales de chaque pôle, doté d'une autonomie de décision économique notamment, et dont la mission principale consiste à impulser une nouvelle dynamique à la machine économique locale.

Il a mis l'accent sur l'importance d'une «large mobilisation» des électeurs lors du prochain scrutin, estimant impératif de marquer sa présence à l'occasion de ces élections afin de «remettre le pays sur rails».

De son côté, le président du Front El Moustakbal, Abdelaziz Belaid, a appelé à Oran à l'ouverture d'un «vé-



ritable» dialogue impliquant toutes les parties nationales pour dégager des solutions aux problèmes rencontrés.

M. Belaid a souligné la nécessité d'initier un «véritable» dialogue impliquant toutes les parties pour dégager des solutions aux problèmes que rencontre le pays sur les plans économique, politique et autres, ajoutant que ce dialogue doit être «intelligent et non imprégné de ruse».

La secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Louisa Hanoune, a appelé vendredi à Guelma à relever de «100% la valeur de la Taxe sur l'activité professionnelle (TAP)» qui constitue la «principale ressource» pour les communes.

Mme Hanoune a considéré que la loi de finances complémentaire 2015 «a eu des effets négatifs sur la situation financière des communes en réduisant la valeur de la TAP, entraînant le recul des recettes des communes qui proviennent, pour la majorité d'entre elles, à 70% de cette taxe».

De son côté, le secrétaire général du mouvement Ennahda, Mohamed Douibi, représentant l'Union pour

Nahda-Adala-Bina, a considéré à Boussaâda que la complémentarité entre les Assemblées élues et les autres institutions de l'Etat était «l'unique voie pour opérer une renaissance et relancer le développement local».

Le responsable d'Ennahda a estimé que la situation économique et sociale «deviendra plus difficile à l'avenir», ce qui va «entraver», selon lui, le développement qui requiert de «stimuler l'initiative, recourir aux compétences locales et s'appuyer sur les institutions et non pas sur les personnes uniquement».

Par ailleurs, le président de la Haute instance indépendante de surveillance des élections, Abdelwahab Derbal a exprimé sa «satisfaction» quant au bon déroulement des élections, qui se caractérisent par une «timide dynamique» des différents candidats, à l'instar de l'entame de chaque élection.

Il a indiqué que les leaders des partis politiques avaient tenu des discours «responsables», soulignant une évolution dans les discours électoraux, qui sont «ni blessants ni provocateurs», selon lui.

HIISE Derbal satisfait du déroulement de la campagne électorale pour la première semaine

Le président de la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE), Abdelwahab Derbal, a exprimé hier sa satisfaction quant au déroulement de la campagne en prévision des élections locales du 23 novembre pour sa première semaine, qualifiant l'activité des candidats de «timide» comme à chaque début de campagne.

Dans une déclaration à l'APS, M. Derbal a estimé que le discours électoral des différents chefs de partis et candidats à la première semaine de la campagne était «à ce jour responsable», notant une «évolution du discours électoral» chez les animateurs de cette campagne aussi bien les représentants des formations politiques que les candidats indépendants.

«Aucun dépassement ni provocation n'ont été signalés comme ce fut le cas lors des précédentes échéances», a-t-il argué.

La campagne a été marquée par un discours empreint de «respect et d'une conscience prometteuse», axée sur les moyens de développer les collectivités locales, à savoir les communes, daïras et wilayas, a affirmé le premier responsable de la HIISE, avant d'ajouter que les candidats «se sont exprimés en tant que



concurrents et non adversaires».

Cependant, M. Derbal a déploré l'attitude de certains candidats et partis qui n'ont pas respecté les lieux réservés à l'affichage, en apposant leurs affiches électorales devant les mosquées et les écoles, voire sur les autobus.

Il a indiqué que les services relevant de son instance ont adressé près de 300 notifications aux formations politiques et aux autorités en charge de l'organisation des élections, représentée par les walis notamment, pour remédier à la situation et appliquer les lois régissant la campagne électorale, estimant que ces notifications préviennent relatives au déroulement de la campagne «restent minimes».

Abdessalem Chelghoum appelle les candidats du FLN à lutter contre la bureaucratie

L'ancien ministre Abdessalem Chelghoum, représentant du secrétaire général du Front de libération nationale (FLN) a appelé hier à partir de la commune de Hamma-Bouziane (9km au nord de Constantine), les candidats du parti aux prochaines élections des Assemblées locales à «lutter contre la bureaucratie, en cas de victoire».

Animant un meeting populaire à la salle des conférences Farah Amar dans le cadre de la campagne électorale des prochaines locales, M.

Chelghoum, accompagné de l'ancien ministre Boudjemaa Talai a estimé que le citoyen «a souffert et souffre de la bureaucratie», d'où l'urgence, a-t-il ajouté de «la combattre et l'éradiquer de l'administration».

Tout en soulignant que «l'Algérie appartient à tous ses enfants», l'ancien ministre de l'Agriculture a appelé, à cette occasion, les candidats du FLN à «œuvrer à répandre l'espoir parmi les citoyens notamment chez les jeunes».

Affirmant que le programme du FLN était inspiré du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, M. Chelghoum, a affirmé que «l'économie nationale traverse une conjoncture difficile», cependant «des solutions existent» Il a, dans ce sens, appelé les élus à se concentrer sur les questions en rapport direct avec le



vécu des citoyens notamment en ce qui concerne les affaires liées à l'emploi et à l'investissement local entre autres.

Le représentant du FLN a appelé les citoyens à être les «contrôleurs des élus» et à se diriger «massivement» aux urnes pour «contrecarrer tous ceux qui cherchent à déstabiliser le pays», devenu, a-t-il soutenu, «une référence en matière de réconciliation nationale».

Evoquant le rôle de la femme et de la société civile dans l'explication du programme et des objectifs du FLN, M.

Chelghoum a énuméré les réalisations dont a bénéficié ces dernières années la wilaya de Constantine, présentée comme «un pôle industriel et agricole» dans divers domaines.

M. Chelghoum a conclu son discours en appelant les candidats du FLN à tenir «un discours de vérité aux citoyens et à s'éloigner des injures et insultes et le langage, exercé par certaines parties»

APS

Le développement local entre propositions des partis et prérogatives des élus locaux

Plusieurs partis en lice pour les élections du 23 novembre ont évoqué le développement local dans leurs programmes, à travers des propositions portant notamment sur l'encouragement de l'investissement et la conquête de nouvelles ressources financières pour les communes et les wilayas, sachant que le prochain rendez-vous électoral intervient dans un contexte de crise financière.

Le Rassemblement national démocratique (RND) a consacré, dans son programme, un axe portant sur la promotion du développement local.

À ce propos, le parti affirme que le recours aux emprunts du Trésor public auprès de la Banque d'Algérie comme solution pour la crise financière que vit l'Algérie depuis trois ans, «permettra de dynamiser encore plus le développement, avec une priorité au développement local».

Le RND a également cité le plan d'action du gouvernement et le projet de loi des finances pour 2018 portant sur les programmes communaux de développement (PCD) qui verront leurs crédits multipliés par trois, passant de 35 à 100 milliards DA par an.

Le parti a aussi évoqué les engagements financiers du Fonds des Hauts-Plateaux et du Fonds du Sud, qui déboursent chacun, l'année prochaine, plus de 50 milliards DA.

En outre, le programme souligne que le programme de développement rural, y compris dans les zones de montagnes, apportera encore plus de ressources et plus de moyens pour le développement local.

Cependant pour le RND, cette relance du développement local aura besoin «d'Assemblées communales et de wilayas, dont les élus se distingueront par la compétence, par l'intégrité et par la loyauté envers les citoyens».

Le RND a affirmé que le gouvernement mettra en œuvre une approche décentralisée pour le développement économique de tous les secteurs.

Ainsi, «les walis avec l'appui de leurs exécutifs locaux, auront un rôle central en matière



de développement économique», selon ce parti.

Cette nouvelle approche se concrétise déjà dans la promotion de l'investissement, dans le développement du foncier industriel, dans la mise en œuvre du soutien à l'agriculture, et dans la satisfaction de la demande de logement, notamment rural, ajoute le parti.

Il souligne que l'objectif de la nouvelle révision des codes communal et de Wilaya sera de renforcer le rôle des assemblées locales, y compris avec la mise en place de la finance locale.

Des emprunts bancaires pour la réalisation des projets d'investissement

Le Rassemblement pour la Culture et la démocratie (RCD) propose, pour sa part, dans son programme électoral, la rationalisation de la gestion financière par une «plus grande maîtrise» des dépenses et des ressources ainsi que l'augmentation des capacités financières des structures qui interviennent dans l'amélioration des services pour la population.

Ce parti entend «soliciter des emprunts bancaires pour la réalisation des projets d'investissement pour augmenter, à terme, les capacités financières des collectivités locales».

Pour le Mouvement populaire algérien (MPA), il est important de restituer aux élus locaux la prérogative d'initier et de gérer tous les projets d'investissement et autres actions rentrant dans le cadre du développement local à l'exception des projets d'envergure nationale, sectoriels ou à caractère stratégique.

Le MPA appelle à la décentralisation au profit des communes de la gestion du foncier destiné à la PME-PMI qu'il soit urbain, industriel ou touristique et la restitution également des prérogatives liées à l'attribution des logements sociaux et toute autre action

de solidarité destinée à la population locale.

Ce parti a aussi plaidé pour le renforcement du rôle de catalyseur de l'activité économique des communes en permettant à l'élite locale d'«épauler, de stimuler et d'influencer les acteurs économiques locaux, nationaux ou internationaux».

Selon cette formation politique, il est important d'initier des projets de lois pour promouvoir le développement local en fonction des potentialités de chaque région, telle qu'une loi sur la montagne et les zones rurales.

Le parti propose en outre l'allègement des procédures budgétaires souvent lourdes et contraignantes, permettant à l'élite locale plus de célérité et une bonne maîtrise de la gestion des ressources financières de la Commune».

Le Mouvement de la société de la paix (MSP) propose dans son programme d'organiser l'activité économique et le secteur des services, contrôler l'activité commerciale, organiser ses espaces et encourager les foires commerciales locales, en particulier les expositions d'industries traditionnelles.

Le parti dit soutenir les méthodes de recouvrement des impôts, notamment en ce qui concerne les ressources municipales directes, et mettre en œuvre un programme de sensibilisation pour améliorer la performance fiscale des personnes concernées par la fiscalité.

Pour sa part, le Mouvement El Islah propose dans son programme le développement et l'aménagement des zones d'activités économiques afin d'assurer une augmentation de la production nationale.

Ce parti a également appelé à une amélioration de climat d'investissement au niveau local, à travers notamment l'encouragement des jeunes investisseurs.

Cette formation politique

insiste sur le recouvrement des impôts concernant les biens des wilayas et des communes tout en appelant à la mise en place des espaces pour l'activité commerciale et économique au niveau local.

Améliorer le climat d'investissement au niveau local

Le Front national algérien (FNA) qui est également en lice pour le rendez électoral du 23 novembre, prône dans son programme une politique de planification en matière de développement et une politique sociale répondant aux besoins élémentaires des citoyens et insiste dans son programme sur les secteurs producteurs de valeurs matérielles et morales, l'investissement dans la ressource humaine et la préservation des terres agricoles.

Ce parti s'engage à revoir les ressources des collectivités locales (fiscalité), à créer des alternatives pour promouvoir le développement local, à encourager l'investissement et à prendre en charge les catégories démunies.

Le Front des forces socialistes (FFS) qui exige un code communal et de wilaya qui renforcera les attributions des élus locaux, appelle à une solidarité «vigilante» dans la mobilisation des ressources nécessaires au développement local par l'optimisation des ressources déjà disponibles, et la conquête de nouvelles ressources, tout en impliquant les jeunes et les femmes dans la gouvernance locale.

Le programme électoral de ce parti prévoit la construction, dans le cadre du développement local, d'une meilleure qualité de vie locale et améliorer les performances en matière d'hygiène, de santé publique, de transport, d'éducation, de culture et d'accès aux infrastructures.

Le Front de libération nationale (FLN) affirme que c'est aux candidats et élus du parti d'élaborer des programmes en fonction des besoins de chaque commune et wilaya, a expliqué à l'APS, le chargé de la communication au niveau de cette formation politique, M.Sadek Bouguetaya.

S'agissant des propositions du FLN concernant le développement local, il a affirmé que le programme du FLN est celui de président de la République portant notamment sur la préservation des différents acquis socio-économiques.

PREMIÈRE SEMAINE DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE À DJELFA :

Ambiance insipide, la Toile bleue en vedette

La première semaine de la campagne électorale pour les locaux du 23 novembre prochain s'est écoulée à Djelfa dans une ambiance insipide, marquée par l'absence de meetings «tapageurs» des partis en lice et de leurs candidats, qui ont visiblement opté pour les rencontres de proximité avec les citoyens, mais surtout pour une présence remarquée sur la Toile bleue.

Aussi, le constat est le même tant pour les permanences des partis que des listes des candidats indépendants, dont les sièges «respirent» le calme plat, à l'opposé de l'effervescence qui les caractérisait durant les rendez-vous électoraux précédents.

Visiblement, la bataille électorale s'est déplacée sur la Toile où les candidats aux communales et aux assemblées de wilaya tentent de brasser large, en attirant les jeunes, considérés comme les premiers utilisateurs des réseaux sociaux.

Certains autres candidats libres et partisans ont opté, quant à eux, pour les activités de proximité, durant lesquelles ils tentent de se rapprocher des citoyens, en soirées notamment, leur présentant leurs programmes et promesses.

L'absence de meetings populaires à l'origine d'une ambiance terne

En effet, aucun président de parti connu sur la scène politique nationale n'a programmé, à ce jour, de meetings à Djelfa, accentuant ainsi un peu plus le sentiment d'inertie politique ambiante.

Un sentiment qui fait que le citoyen ne se sent plus concerné par ce rendez-vous électoral, dont les partis sont les grands absents, une majorité ayant opté pour l'affichage de leur listes de candidats, sans plus.

Pourtant, la présence des présidents des partis sur le terrain pour parler aux citoyens «est à la base même de la garantie de la crédibilité du processus électoral, et de la consécration du principe démocratique», comme assuré par le professeur en sciences politiques et relations internationales, Mihoubi Habib, de l'université Ziane Achour de Djelfa. Une lecture corroborée par des universitaires et militants locaux qui ont estimé que même si l'enjeu de ces locales n'est pas de la dimension de celui des élections législatives, il n'en demeure pas moins que la présence sur le terrain des présidents des partis confère une légitimité aux listes des candidats et, partant, va susciter la confiance des électeurs en eux.

Parallèlement au défaut d'affichage à ce jour, un fait qui a fait dire à la population locale que des partis ont adopté une politique d'austérité en la matière, d'autres concurrents, une majorité du reste, a opté pour la Toile, réputée pour être plus économique, et de plus, plus porteuse, car pouvant s'adresser aux citoyens à toute heure de la journée, estiment-ils.

Quelque 8.966 candidats pour 677 sièges

Selon les chiffres fournis par la direction de la réglementation et des affaires générales de la wilaya, quelque 8.966 candidats sont en lice à Djelfa pour remporter 677 sièges, au titre des élections communales et de wilaya du 23 novembre prochain.

Ce nombre de candidats représente 21 partis et deux alliances politiques en lice pour 630 sièges au niveau des assemblées communales locales et 41 autres dans l'assemblée populaire de la wilaya.

Le corps électoral à Djelfa compte 568.765 inscrits, dont 230.882 femmes, repartis sur 1.284 bureaux de vote, dont 746 réservés à la gente féminine, leur encadrement étant assuré par près de 19.296 agents.

Le PT appelle à l'amélioration du statut des travailleurs communaux et à la restitution du foncier des communes

L'amélioration du statut des travailleurs communaux et des collectivités locales, l'effacement des dettes des communes et la restitution du patrimoine foncier et immobilier des communes constituent les trois points essentiels sur lesquels est bâti le programme de campagne électoral du Parti des Travailleurs, pour les élections du 23 novembre prochain.

Le PT promet ainsi de militer pour l'amélioration du statut des travailleurs communaux, et plus généralement des collectivités locales pour la satisfaction de leurs revendications et la prise en charge des besoins de la jeunesse majoritaire.

Il s'engage aussi en faveur du renforcement des prérogatives des élus locaux, pour l'effa-

cement de toutes les dettes des communes ainsi que pour la mise à disposition des budgets suffisants déterminés à partir des besoins de chaque commune.

«Nous militerons pour que la quote-part des impôts dus par les unités de production, soit versée aux communes où elles se trouvent et que les fonds destinés à la solidarité communale soient réservés exclusivement au développement local», lit-on dans son programme du PT qui plaide aussi pour «la restitution du patrimoine foncier et immobilier des communes, détournés de sa vocation ou bradés». Sur le plan sociale, le PT œuvrera à combattre le travail des enfants, l'exploitation des jeunes diplômés et la précarité au travail. «Nous nous engageons à accorder une at-

tention particulière aux personnes handicapées et aux personnes âgées, en œuvrant pour la construction des infrastructures nécessaires à leur accueil et lutterons pour que les femmes seules et les jeunes travailleurs bénéficient de conditions d'hébergement qui protègent leur dignité», ajoute le parti de Louisa Hanoune.

Parmi les autres axes principaux du PT, on peut trouver «la lutte contre la déréglementation et l'anarchie en matière de construction, le combat de l'habitat précaire et la lutte pour la construction de logements sociaux dans les villes et les campagnes, en nombre suffisant afin de résorber», explique-t-on, le déficit qui provoque à chaque distribution de logements des émeutes, et pour

fixer les paysans sur leurs terres».

Ce parti exprime par la même occasion, sa «disponibilité» à travailler avec les autres formations politiques au sein des Assemblées élues. «Minoritaires ou majoritaires nous travaillerons dans l'unité, car seule compte pour nous l'obligation de répondre aux attentes des habitants, de soulager les souffrances des couches vulnérables», est-il écrit.

Le Parti des travailleurs considère que l'amélioration des prestations sociales, et des rapports entre les citoyens et l'administration, appelle au moins le doublement du nombre des communes tenant compte de l'évolution démographique et de l'étendue du territoire de notre pays».

RUSSIE-CHINE Moscou et Pékin intensifient l'usage du rouble et du yuan dans leurs échanges commerciaux

Moscou et Pékin projettent d'élargir l'usage de leurs monnaies nationales dans leurs échanges commerciaux, et comptent pour cela proroger l'accord d'échange rouble-yuan pour une valeur de 25 milliards de dollars, rapporte la presse russe.

Cette option a été confortée davantage à la faveur de la visite, mardi dernier à Pékin, du Premier ministre russe Dmitry Medvedev qui avait lui-même annoncé que les deux pays ont décidé de prolonger l'accord d'échange rouble-yuan pour une valeur de 25 milliards de dollars pendant une durée de trois ans.

"Les échanges commerciaux en rouble-yuan pourraient être à la fois un moyen de contourner les sanctions antirusse pour la Russie et une possibilité de promouvoir sa devise nationale pour la Chine", a affirmé à la chaîne Russia Today l'expert financier chinois Andrew KP Leung.

"La Chine est l'un des plus importants consommateurs des exportations énergétiques russes. La prolongation de l'échange de devises réduira les coûts de transaction pour Moscou et Pékin. Commercer en yuan réduira la dépendance de la Russie du dollar américain." Les analystes estiment cependant que le divorce avec le dollar ne sera probablement pas si facile pour Pékin.

"Graduellement, la Russie et la Chine s'éloignent du dollar, mais ce processus peut prendre entre 15 et 20 ans puisque l'économie chinoise est fondée sur le dollar", a estimé, de son côté, le politologue russe Sarkis Tsaturyan. Les réserves monétaires chinoises étaient d'environ 3.000 milliards de dollars en juillet 2017, précise-t-il.

Chaque ménage chinois possède jusqu'à 2.000 dollars en obligations d'Etat américaines.

Par conséquent, M. Tsaturyan estime qu'il est peu probable que Pékin renonce entièrement au dollar. En 2016, les échanges commerciaux entre la Chine et la Russie ont atteint l'équivalent d'environ 70 milliards de dollars.

Mais les deux pays se sont fixés pour but de porter ces échanges à 80 milliards dès 2018 et 200 milliards d'ici 2020.

Le premier vice-Premier ministre russe, Igor Chouvalov, a laissé entendre que ce résultat pourrait être atteint en intégrant l'initiative chinoise de développement stratégique "Une ceinture, Une route avec l'Union économique eurasiatique (UEE)".

POLOGNE La Pologne renonce à un crédit du FMI d'un montant de 8,24 milliards d'euros

La Pologne a renoncé à un crédit de précaution d'un montant de 8,24 milliards d'euros auprès du Fonds monétaire international (FMI), indiquaient hier les médias polonais, citant l'institution financière internationale.

La Pologne a décidé de mettre fin à un accord avec le FMI qui lui permettait de disposer d'une "ligne de crédit modulable" établie depuis 2009 et renouvelable de la part du Fonds, ajoute la même source.

Le FMI avait octroyé à la Pologne en début d'année une nouvelle ligne de crédit de deux ans d'un montant de 8,24 milliards d'euros, représentant environ la moitié de la facilité de crédit précédente.

Le FMI avait précisé que cette nou-

velle ligne devait être considérée comme une mesure de précaution et qu'elle ne devrait pas être à priori utilisée. C'est une assurance face à d'éventuels chocs venus de l'extérieur, avait souligné le FMI.

Le pays qui avait réussi à éviter la récession tout au long de la crise financière, pouvait puiser dans cette somme en cas de besoin, mais il n'y a jamais eu recours.

Cette décision a été notamment prise à la faveur de fondamentaux économiques solides et des perspectives de croissance avec une progression du Produit intérieur brut (PIB) de 3,8% prévu en 2017 et de 3,3% en 2018.

APS

REPSOL: Bénéfice net 3T en hausse de 9,5% mais inférieur aux attentes

Le groupe pétrolier espagnol Repsol a publié vendredi un bénéfice net en hausse de 9,5% à 527 millions d'euros pour le troisième trimestre, mettant en avant l'amélioration du contexte international.

Ce résultat est néanmoins inférieur aux prévisions des analystes interrogés par le fournisseur d'informations financières Factset, qui tablait en moyenne sur 555 millions d'euros.

Le groupe a profité au troisième trimestre «d'un environnement plus favorable, malgré la faiblesse du dollar, qui se traduit par des prix du brut et du gaz plus favorables», explique le rapport, qui cite également «l'amélioration de la marge de raffinage et le maintien d'un bon environnement international pour le secteur pétrochimique». Le chiffre



d'affaires augmente d'environ 11% à 9,9 milliards d'euros. La branche d'explora-

tion et production («Upstream») a dégagé un bénéfice net ajusté de 148 millions

d'euros, contre une perte de 28 millions au troisième trimestre 2016, grâce à l'augmentation des prix du brut et du gaz, au redémarrage de la production en Libye et à de moindres coûts.

La branche raffinage, transport et commercialisation («Downstream») a vu son bénéfice net ajusté progresser de 27% à 502 millions d'euros, en partie grâce à des «marges élevées» dans l'activité raffinage.

Sur les neuf premiers mois de l'année, la production est restée quasiment stable (+0,9%) à 687,7 millions de barils par jour.

ÉNERGIE Gazprom veut produire du GNL en Iran

Le groupe public russe Gazprom a annoncé vendredi des accords avec l'Iran prévoyant sa participation à des projets de gaz naturel liquéfié dans ce pays riche en hydrocarbures ainsi qu'à un projet de gazoducs vers le Pakistan et l'Inde.

Signés en marge d'une visite de Vladimir Poutine à Téhéran mercredi, ces contrats constituent «un grand pas dans le développement du partenariat russo-iranien dans le secteur gazier», a souligné le vice-président de Gazprom Vitali Markelov, cité dans un communiqué du groupe russe.

L'un de ces contrats a été signé avec l'Organisation iranienne pour la rénovation et le développement industriel (Idro), un organisme d'Etat, prévoit la possibilité de «projets de liquéfaction du gaz pour le vendre à des pays tiers»,

a précisé Gazprom. Le géant russe a également signé avec la société publique pétrolière iranienne Nioc un accord permettant de démarrer les études de faisabilité d'un projet de gazoduc Iran-Pakistan-Inde ainsi qu'un accord sur un système de production et de transport de gaz naturel sur le territoire iranien.

Surnommé «pipeline de la paix», le projet de gazoduc IPI (Iran-Pakistan-Inde) a été initié en 1994 dans le but au départ de livrer du gaz iranien à l'Inde en traversant le Pakistan, mais sa construction a été retardée pendant des années par des différends concernant la fixation du prix du gaz et par les relations tendues avec les pays concernés.

Depuis quelques années, Téhéran et Moscou ont opéré un net rappro-

chement à la faveur d'intérêts géopolitiques communs.

Les entreprises russes comptent profiter de ces bonnes relations pour bénéficier de la levée des sanctions visant l'Iran permise par l'accord sur le nucléaire de 2015.

Mercredi, le groupe russe des hydrocarbures Rosneft (semi-public) avait annoncé avoir signé avec Nioc une «feuille de route» pour la mise en oeuvre de projets communs dans le domaine de la production de pétrole et de gaz en Iran. Cité par l'agence Interfax, le directeur général de Rosneft, Igor Setchine, avait déclaré qu'il était question de «toute une série» de gisements qui seront exploités avec des partenaires iraniens pour un «investissement total» pouvant aller «jusqu'à 30 milliards de dollars».

NEW YORK La Bourse de New York atteint des sommets soutenue par Apple

La Bourse de New York a clôturé vendredi en hausse atteignant des sommets, soutenue par l'activité dans les services et la forte progression d'Apple: le Dow Jones (+0,10%), le Nasdaq (+0,74%) et le S&P 500 (+0,31%) ont

terminé à des niveaux records.

Selon les résultats définitifs à la clôture, l'indice vedette Dow Jones Industrial Average a gagné 22,93 points, à 23.539,19 points.

Le Nasdaq, à forte coloration technologique, a progressé de 49,49 points à 6.764,44 points.

L'indice élargi S&P 500 a grimpé de 7,99 points à 2.587,84 points.

Sur la semaine, le Dow Jones a gagné 0,44%, le Nasdaq 0,94% et le S&P 500

0,26%, les trois indices ayant été soutenus par de nombreux résultats d'entreprises au-dessus des attentes et par la présentation de la réforme fiscale par les républicains au Congrès.

Wall Street a également été poussée vers des sommets par la publication des résultats financiers d'Apple.

La capitalisation boursière d'Apple, la première au monde, a même dépassé à l'ouverture le seuil des 900 milliards de dollars avant de refluer.

Ce résultat a fait avancer les valeurs technologiques au sein du S&P 500 de 0,85%, soit la plus forte hausse sectorielle de l'indice.

Les résultats d'Apple reflètent une tendance générale sur les résultats trimestriels.

"Environ 80% des entreprises du S&P 500 ont publié leurs résultats (...) 74% ont rapporté un bénéfice par action supérieur aux anticipations, au-dessus de la moyenne sur un an à 71%", a indiqué le cabinet Factset.

MEXIQUE Découverte au Mexique d'un important gisement de pétrole et de gaz

Le président du Mexique Enrique Peña Nieto a annoncé vendredi la découverte d'un "important" gisement de pétrole et de gaz dans l'Etat de Veracruz, dans l'est du pays.

Lors d'une réunion publique, M. Peña Nieto a expliqué que ce gisement renfermerait des réserves estimées à 1,5 milliard de barils de pétrole brut et serait la découverte "la plus importante des quinze dernières années" onshore (sur terre) pour l'entreprise publique Pemex.

Cette découverte intervient alors que la production du géant pétrolier a baissé au troisième trimestre à 1,8 million de barils par jour, soit un recul de 12% par rapport au niveau de la même période de 2016.

La compagnie Pemex qui génère environ 16% des revenus de l'Etat mexicain, a enregistré une perte nette de 5,3 milliards de dollars au troisième trimestre, principalement à cause de l'impact des catastrophes naturelles sur sa production au mois de septembre.

CHANGES

L'euro enregistre une baisse face à un dollar revigoré par des données américaines

L'euro enregistrait vendredi une baisse face au dollar, le billet vert ayant dans un premier temps souffert de données mitigées sur l'emploi américain avant d'être revigoré par un indicateur sur l'activité meilleur que prévu.

A 21H00 GMT (22H00 à Paris), l'euro valait 1,1610 dollar, contre 1,1659 dollar jeudi vers 21H00 GMT. La monnaie unique perdait également du terrain face à la devise japonaise, à 132,42 yens contre 133,00 yens jeudi soir.

Le billet vert se stabilisait face à la monnaie nippone, à 114,05 yens contre 114,07 yens jeudi soir. Le dollar a dans un premier temps souffert après que les créations mensuelles d'emploi ont "décu les attentes et que les salaires n'ont pas grimpé autant que prévu", a souligné Neil Wilson, analyste chez ETX Capital.

La première économie mondiale a créé 261.000 nouveaux emplois nets en octobre, après seulement 18.000



au mois de septembre à cause du passage de plusieurs ouragans sur le pays, mais les analystes tablaient sur 300.000 embauches.

RUSSIE

La Russie va augmenter ses achats de devises étrangères pour soutenir sa monnaie

La Russie va acheter pour 122,8 milliards de roubles (2,1 milliards de dollars) de devises étrangères sur le marché domestique entre le 8 novembre et le 6 décembre 2017 pour maintenir le rouble, a annoncé vendredi le ministère russe des Finances.

Il s'agit d'une augmentation de 60 % par rapport au volume d'achat de de-

vises étrangères de 76 milliards de roubles (1,3 milliards de dollars) enregistré entre le 6 octobre et le 7 novembre, selon le ministère.

Les achats quotidiens augmenteront à 5,8 milliards de roubles (98,9 millions de dollars) par rapport à 3,5 milliards de roubles (59,7 millions de dollars), a indiqué le ministère dans

un communiqué. En utilisant les recettes supplémentaires générées par les exportations de pétrole et de gaz, le ministère a commencé à acheter des devises étrangères sur le marché domestique en février afin de minimiser l'impact des prix volatiles du pétrole sur le taux de change du rouble. Les recettes supplémentaires issues des ex-

portations de pétrole et de gaz, en plus des revenus mentionnés dans le budget de l'Etat, ont été estimées à 125,8 milliards de roubles (2,14 milliards de dollars) en novembre, a fait savoir le ministère. Le ministère des Finances achète des devises étrangères via la banque centrale lors de sessions d'achat à la bourse de Moscou.

CHINE

La Bourse de Hong Kong finit en hausse, Shanghai et Shenzhen reculent

La Bourse de Hong Kong a fini en hausse de 0,30% vendredi, dans le sillage d'un nouveau record à Wall Street, tandis que celles de Shanghai et Shenzhen ont reculé respectivement de 0,24% et 0,71%.

A Hong Kong, l'indice Hang Seng a gagné 84,97 points à 28.603,61 points. En Chine continentale, l'indice composite de Shanghai a cédé 11,57 points à 3.371,74 points, dans un volume d'échanges de 207,4 milliards de yuans (26,87 milliards d'euros). Il a

abandonné 1,32% sur la semaine. A Shenzhen, l'indice composite a perdu 14,06 points à 1.975,92 points, dans un volume d'affaires de 258,1 milliards de yuans. Il affiche une chute hebdomadaire de 2,35%. La Bourse de Hong Kong a trouvé du soutien, comme souvent, du côté des marchés américains. A New York, le Dow Jones a avancé jeudi de 0,35%, atteignant un nouveau record de clôture, dans la foulée de la nomination de Jerome Powell à la tête de la banque centrale

américaine (Fed) et la présentation de la réforme fiscale. Les investisseurs sont désormais dans l'attente de la publication, plus tard dans la journée, du rapport mensuel américain sur l'emploi et le chômage pour le mois d'octobre. Il devrait faire apparaître un important nombre de créations d'emplois, selon les analystes, du fait d'un rebond technique, les données du mois précédent ayant été faussées par l'impact des ouragans Irma et Harvey.

FAO:

Baisse des prix des produits alimentaires en octobre à cause des produits laitiers

Les prix mondiaux des produits alimentaires ont baissé en octobre à cause de la chute des prix des produits laitiers et ont donc diminué de 27% par rapport à leur niveau record atteint début 2011, a indiqué jeudi l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), cité par l'ONU dans un communiqué publié jeudi sur son site officiel.

L'indice FAO des prix des produits alimentaires affichait une moyenne de 176,4 points en octobre, soit une baisse de 1,3% depuis septembre mais une hausse de 2,5% par rapport à l'an-

née dernière. Mais les prix des produits alimentaires ont baissé de 4,2% pendant le mois, et chute donc pour la première fois depuis mai.

Une diminution qui n'est pas étrangère aux cotations internationales du beurre et du lait entier en poudre qui ont diminué en octobre.

«Alors que les importateurs ont freiné leurs achats dans l'attente de nouveaux approvisionnements en provenance d'Océanie, la baisse de la demande allée à la quantité importante de stocks d'intervention dans l'Union européenne ont contribué à faire baisser les prix de la poudre de lait

écrémé», fait remarquer la FAO. L'indice FAO des prix des huiles végétales a également diminué, de 1,1% depuis septembre, tout comme les prix de l'huile de palme et de soja grâce à des perspectives de production plutôt positives. Légère baisse aussi des prix du sucre, avec 0,7%. Une baisse qui s'explique par la faiblesse de la monnaie brésilienne, le plus important exportateur et par des prévisions faisant état de cultures de betteraves plus importantes dans l'Union européenne et d'une meilleure production en Russie. Les prix de la viande ont

aussi baissé de 0,9% et selon la FAO, cela s'explique par l'intensification de la compétition entre exportateurs pour la viande de porc et par le ramollissement de la demande d'importation.

Enfin, les prix des céréales ont monté d'un cran - de 0,4% - en raison de la hausse des prix du riz même si les cotations de blé étaient généralement plus faibles. Par ailleurs, en 2017 la production céréalière mondiale devrait légèrement dépasser celle de 2016, selon le bulletin de la FAO sur l'offre et la demande de céréales également publié aujourd'hui.

LONDRES

La Bourse aidée par le pétrole et la livre

La Bourse de Londres évoluait en hausse de 0,33% vendredi matin, soutenue par le secteur pétrolier et une livre affaiblie depuis la veille par le discours prudent de la Banque d'Angleterre (BoE). L'indice FTSE-100 des principales valeurs prenait 25,24 points à 7.580,56 points. Le marché britannique gardait le cap après avoir nettement progressé la veille et dans l'attente des très suivis chiffres de l'emploi américain pour octobre.

La désignation de Jerome Powell comme nouveau président de la banque centrale américaine avait peu d'impact sur les places financières. «La livre reste sous pression au lendemain d'une hausse des taux prudente de la Banque d'Angleterre, ce qui aidait les nombreuses entreprises présentes à l'international au sein du FTSE», notent des analystes.

ALLEMAGNE

Recul du taux de chômage

Le taux de chômage en Allemagne a reculé en octobre pour atteindre un nouveau plus bas depuis la réunification du pays en données brutes. Le taux de personnes sans emploi est descendu à 5,4% de la population active, après s'être établi à 5,5% en septembre. En données corrigées des variations saisonnières (CVS), il stagne à 5,6%, comme attendu par les analystes interrogés par le fournisseur de services financiers Factset. Le nombre de chômeurs a chuté de 11.000 personnes, soit un recul légèrement supérieur aux -10.000 anticipés par les analystes. «Les indicateurs laissent présager une poursuite de cette tendance positive», a estimé un économiste. Un autre expert table lui sur un taux de chômage de 5,7% pour l'ensemble de 2017, pour la première fois sous les 6%, avec «un nouveau recul» jusqu'à 5,4% pour 2018. En données brutes, moins représentatives d'une tendance de fond mais qui servent de référence dans le débat public, le taux de chômage poursuit sa baisse quasi-continue depuis un an, tombant même à 4,4% chez les actifs de nationalité allemande contre 13,8% chez les actifs étrangers en Allemagne. Le nombre total des chômeurs s'élevait ainsi à 2,38 millions de personnes fin octobre, après 2,45 millions fin septembre.

ESPAGNE:

Le nombre de chômeurs en légère hausse en octobre à 3,46 millions

L'Espagne a enregistré en octobre environ 57.000 chômeurs supplémentaires, pour un total de 3,46 millions, une hausse habituelle à cette période de l'année où prennent fin de nombreux contrats estivaux dans le tourisme, a annoncé vendredi le ministère de l'Emploi. La hausse est toutefois inférieure à celle observée en moyenne au mois d'octobre sur les huit dernières années, qui est d'environ 90.000 chômeurs, précise le ministère. L'immense majorité de la hausse (+51.000) provient du secteur des services, où les contrats temporaires sont légion dans l'hôtellerie et la restauration en été. L'Espagne détient le record de la proportion de contrats temporaires dans la zone euro, même si le ministère affirme que le nombre de contrats à durée indéfinie a grimpé en octobre, de 21% sur un an. Les régions les plus touchées par la hausse sont parmi les plus touristiques d'Espagne: la Catalogne arrive en tête (+14.700), suivie de l'Andalousie (+13.000). Sur un an, le nombre de chômeurs a néanmoins reculé de près de 8%. Le ministère ne fournit pas de taux de chômage, laissant cela à l'Institut national de la statistique (INE). A la fin du troisième trimestre, le taux de chômage était de 16,4%, le plus élevé de la zone euro après celui de la Grèce. Selon l'INE, l'Espagne comptait fin septembre 3,7 millions de chômeurs. La crise financière mondiale de 2008, aggravée en Espagne par l'éclatement d'une bulle immobilière, avait fait exploser le chômage qui avait frôlé les 27% début 2013.

APS

CASNOS CONSTANTINE : Rééchelonnement des dettes de près de 6.000 adhérents

Pas moins de 5.778 adhérents de l'antenne locale de la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (CASNOS) ont bénéficié entre les mois de janvier et octobre 2017 d'un rééchelonnement des dettes, a indiqué jeudi le directeur de la CASNOS, Hacene Rouana. Les assurés ayant bénéficié de ce dispositif de rééchelonnement des dettes appartiennent aux professions libérales a précisé le même responsable, notant que le montant de ces créances a atteint 1,300 milliard de dinars. Cette mesure vise à permettre aux travailleurs non-salariés de s'acquitter de leurs dettes selon leurs moyens financiers avec exonération des majorations et des pénalités de retards lors du paiement de la dernière tranche, a-t-on encore noté. La CASNOS de Constantine a recouvert jusqu'à la fin du mois d'octobre dernier 1,860 milliard de dinars représentant 74 % du budget annuel prévisionnel de 2017, a-t-il fait savoir, soulignant que les objectifs tracés sur le recouvrement de 2,120 milliards de dinars jusqu'au 31 décembre prochain et d'atteindre 29.625 adhérents. Le nombre de travailleurs non-salariés ayant régularisé leur situation jusqu'à la même période est estimé à 24.620, ajoute la même source.

Un total de 1.777 mises en demeure ont été envoyées à ces retardataires depuis le début octobre dernier tandis que des notifications seront adressées aux retardataires à partir du 15 novembre par le biais d'un huissier de justice, a-t-il indiqué, notant qu'une poursuite judiciaire sera établie depuis le 15 décembre prochain en cas de poursuite d'infraction, a-t-on conclu.

MASCARA: Lancement prochain de la rénovation de 20 wagons dans les ateliers ferroviaires de Mohammadia

Une opération de rénovation de 20 wagons sera lancée en début 2018 dans les ateliers ferroviaires de Mohammadia (Mascara), a-t-on appris jeudi du directeur de ces chantiers. Mohamed Adjiaouet a annoncé la mise en oeuvre, au premier trimestre de l'année prochaine, de la convention signée entre la Direction générale de la Société nationale de transport ferroviaire (SNTF) et la société américaine «OMD» pour la rénovation et la modernisation de 20 wagons.

L'opération, qui sera effectuée avec un accompagnement technique d'experts de la société américaine, permettra aux cadres algériens d'acquérir l'expérience technique et opérationnelle de modernisation de ces engins, a-t-on souligné.

Le projet entre dans le cadre de la politique du ministère des Transports et des Travaux publics et la SNTF pour moderniser le transport ferroviaire, améliorer les prestations et réduire la durée du transport de voyageurs et de marchandises, en plus de la remise en état des wagons en panne.

Les ateliers de maintenance de wagons de Mohammadia relevant de la SNTF et s'étendant sur une superficie de 7,9 hectares ont dépassé, en 2016, les objectifs annuels fixés par la Direction générale de la SNTF en matière de maintenance à 103,08 pc pour les locomotives et 100,73 pc pour les wagons, a-t-on ajouté.

APS

BECHAR : Plusieurs opérations de développement concrétisées à Boukais

Plusieurs opérations visant le développement et l'amélioration du cadre de la vie des habitants de la commune de Boukais ont été récemment concrétisées, au titre des efforts de développement des zones frontalières de la wilaya de Bechar, a-t-on appris d'un responsable de cette collectivité.

Ces opérations se sont traduites par la réception de travaux d'aménagement et de réalisation de divers réseaux (eau potable et assainissement) au profit de deux nouveaux groupements d'habitat rural, en plus d'une salle de réunion pour la commune et des équipements publics nécessaires à la vie quotidienne des habitants de cette localité de plus de 1.200 habitants, a indiqué le président de l'Assemblée populaire communale, Lakbir Tazir.

Ces opérations destinées à la prise en charge des préoccupations des habitants des zones frontalières dans la région du sud-ouest, ont permis de combler certaines contraintes rencontrées, comme c'est le cas des aménagements des deux groupements d'habitat urbains, a-t-il souligné.

Cette commune, située à l'extrême ouest du chef lieu de wilaya, avait aussi bénéficié auparavant, dans le cadre des différents programmes de développement sectoriels et communaux, de plusieurs opérations, notamment d'un projet d'étude et aménagement d'un nouveau périmètre agricole de 160 hectares destiné à la concession agricole, afin de promouvoir l'investissement privé dans les activités agricoles (cout global 174 millions DA), en plus de la création de neuf (9) unités d'élevage de différentes espèces de cheptel dans la perspective du développement de la richesse animale dans cette commune à vocation agro-pastorale, signale M.Tazir. Actuellement, l'activité agricole dans cette commune en plus de l'exploitation des parcelles de terres familiales, dispose d'un périmètre de plus de 3.500 hectares en exploitation par une centaine d'agriculteurs au titre de la mise en valeur des terres en zones sahariennes, avec des productions répondant aux besoins de ses ha-



bitants et de ceux des localités environnantes, selon le même responsable communal.

La collectivité avait aussi bénéficié d'une station de traitement biologique de ses eaux usées, d'un coût de 200 millions DA dégagés sur programme sectoriel, visant une meilleure prise en charge des eaux usées et la contribution du secteur des ressources en eau à la protection de l'environnement dans cette commune, a fait savoir M.Tazir.

TLEMCCEN La caravane du MJS consacrée à l'entrepreneuriat observe une halte

La caravane destinée à la sensibilisation des jeunes sur l'importance de l'entrepreneuriat a organisé, jeudi au Palais de la culture de Tlemcen, une exposition et une conférence au profit des jeunes porteurs de projets. Parrainée par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, cette manifestation, organisée par le ministère de la Jeunesse et des Sports en collaboration avec les dispositifs de l'emploi des jeunes (ANSEJ et CNAC, notamment) et

l'Agence nationale de l'emploi et de la main d'œuvre (ANEM), vise à sensibiliser et encourager les jeunes à créer leurs propres microentreprises, indiquent les organisateurs.

L'exposition met en valeur les possibilités de création de ces microentreprises offertes aux jeunes et des mesures d'encouragement décidées à leur profit au niveau des dispositifs de l'ANSEJ et de la CNAC. Pour appuyer ces mesures, des microentreprises constituées

de jeunes ont participé à cette manifestation. Leurs bénéficiaires ont répondu, à cette occasion, à toutes les sollicitudes de jeunes stagiaires de la formation professionnelle. Toutes les procédures nécessaires à la création des microentreprises ont été explicitées aux visiteurs à travers de grandes affiches par des cadres de l'ANEM, ANSEJ et CNAC sur place. Abondant dans ce sens, la conférence, tenue au niveau de la grande salle du Palais de la culture

de Tlemcen, a permis aux nombreux jeunes présents de s'enquérir de facilités décidées à leur intention, par les pouvoirs publics, pour créer leurs microentreprises. Arrivée mercredi à Tlemcen, cette caravane a débuté son activité au niveau des dairas de Maghnia, Seboudou, Sidi Djillali et Marsa Ben M'hidi. Composée de huit caravanes, cette opération intitulée «Défis» touchera, jusqu'au 30 novembre prochain, l'ensemble des wilayas du pays.

ILLIZI : Mise en service d'une nouvelle station service de carburant

Une nouvelle station service de carburant a été mise en service à Djanet, dans le cadre des festivités commémoratives du 63ème anniversaire de la Révolution du 1er novembre 1954, apprenait-on jeudi auprès de la direction de l'Energie de la wilaya d'Illizi.

Cette station assure, en effet, des prestations qui ne l'étaient pas jusqu'à dans la région de Djanet (420 km Sud d'Illizi), à savoir la distribution du gaz propane liquéfié (GPL) et de l'essence sans plomb et ce, au titre de la stratégie du ministère de tutelle de s'orienter vers la rationalisation de la consommation énergétique et la pro-

tection de l'environnement, a indiqué le directeur de l'Energie, Mustapha Benabdelkader.

Cette structure s'inscrit dans le cadre d'un programme spécial de réorganisation du réseau de distribution de produits énergétiques dans la wilaya d'Illizi, ayant permis, à ce jour, de réaliser trois (3) stations du type à Illizi, In-Amenas et Djanet, sur les six (six) projetées à travers la wilaya, a-t-il précisé. La capacité de stockage de cette nouvelle station, ayant généré 12 postes d'emplois, est de 20 m3 d'essence super et autant pour l'essence sans plomb et pour le GPL, ainsi que 100 m3 de gasoil,

selon le même responsable. Les trois autres stations sont projetées à Hassi-Belguebour (commune de Bordj Omar Idriss), dont les travaux ont été achevés et en attente d'être réceptionnés, à Ohanet (commune d'In-Amenas) et à Debdeb, a fait savoir M. Benabdelkader.

Ces installations sont appelées à améliorer les prestations de distribution des différents produits énergétiques et à éviter les ruptures d'approvisionnement de certains carburants et l'amélioration du service public, en plus de générer de nouveaux emplois et de soutenir l'investissement dans les régions du Sud.

SELON L'ONLDT

La stratégie nationale de lutte contre la drogue 2018-2022 en cours d'élaboration

Le directeur général de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLDT), Mohamed Benhalla a fait état, jeudi à Alger, de l'élaboration en cours d'une stratégie nationale de lutte contre la drogue (2018-2022) basée sur la prévention et la sensibilisation aux dangers des stupéfiants, sur les soins et sur la réduction de l'offre et la demande en matière de drogue.



Dans une déclaration à la presse, en marge d'une journée d'études sur l'exploitation des résultats de l'enquête sur le fléau de la drogue en milieu scolaire, qui ont été annoncés en octobre 2016, M. Benhalla a indiqué que «l'opération se déroule avec la contribution de représentants de départements ministériels et des différents secteurs concernés, en vue d'impliquer le plus grand nombre possibles d'acteurs et d'experts à la mouture et à l'application de ce projet».

Cette stratégie vise à garantir les soins aux personnes souffrant de dépendance en général en oeuvrant à la réduction de la consommation et à minimiser les impacts

sociaux et sanitaire, a-t-il poursuivi. Plusieurs données sont prises en compte lors de l'élaboration de cette stratégie, y compris les résultats de l'étude sur la toxicomanie en milieu scolaire visant à prémunir les élèves scolarisés contre ce fléau, selon le même responsable. M. Benhalla a annoncé, en outre, le lancement à partir de janvier 2018, d'une étude similaire en milieu universitaire.

L'étude en question a été réalisée sur le terrain en avril 2016 par le Centre national d'études et d'analyses pour la population et le développement (CNEAP) sous forme d'un questionnaire comptant 119 questions.

FEUX DE FORÊT:

La Direction générale des forêts «compense» les populations

Un programme d'urgence de plus de 655 millions de dinars a été engagé par la Direction générale des forêts (DGF) pour compenser les pertes subies par les populations de 15 wilayas touchées, en été dernier, par les incendies de forêt, apprend-on auprès de la DGF. A travers cette enveloppe financière, il s'agit de financer un programme de plantation de 228.308 plants arboricoles fruitiers dont 156.790 plants d'oliviers, et des tailles de régénération pour 70.151 oliviers ainsi que des aménagements de pistes sur 341 km, précise la même source. Ce programme d'urgence a été mis en place par la DGF au profit des populations sinistrées de 15 wilayas prioritaires ayant subi des pertes occasionnées sur le patrimoine arboricole et forestier durant la période



allant du 1er au 31 juillet 2017.

Les 15 wilayas prioritaires sont Bejaia, Blida, Bouira, Tlemcen, Tizi-Ouzou, Jijel, Sétif, Skikda, Constantine, Médéa, Boumerdes, Tissemsilt, Souk Ahras, Mila et Ain Defla. La priorité ac-

cordée à ces actions est motivées par l'impérieuse nécessité d'apporter un soutien de l'Etat aux populations sinistrées par la reprise d'activités agricoles et la sauvegarde des infrastructures forestières dégradées», explique la DGF.

sinistrées

gences de ces interventions, le ministère de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche a confié la réalisation de ce programme au Groupe génie rural (GGR) qui a été chargé de lancer les travaux dans l'immédiat pour un délai de six (6) mois.

Pour rappel, le bilan de la Direction générale de la protection civile (DGPC) avait fait état en octobre dernier de 2.343 foyers d'incendie qui ont ravagé 51.908 hectares (ha) à travers le territoire national durant l'été 2017. Ces incendies ont touché 27.821 ha de milieux forestiers, 9.984 ha de maquis, 1.588 ha de récoltes et 14.103 ha de broussailles.

Les feux ont également détruit 4.285 palmiers, 176.969 arbres fruitiers et 213.801 bottes de foin.

TISSEMSILT :

Un incendie ravage plus de 5 ha d'arbres forestiers à Mekhaldia

Un foyer d'incendie, qui s'est déclenché jeudi dans la forêt de Mekhaldia, commune de Lerdjam (Tissemsilt), a causé la destruction de plus de 5 hectares d'arbres forestiers, a-t-on appris vendredi des services de la Protection civile.

Le sinistre, qui a détruit des pins d'Alep a été circonscrit par les sapeurs-

pompier appuyés par des éléments de la conservation forestière après sept heures de lutte. Cette intervention a permis de sauver une grande superficie de cette forêt, distante de 10 kilomètres du chef lieu de la commune de Lerdjam qui se caractérise par la densité de sa végétation.

La Protection civile a signalé qu'une

dizaine de ses agents appuyés par sept agents de la conservation forestière ont été déployés pour venir à bout de cet incendie avec la mobilisation de deux camions anti-incendie et 2 véhicules 4x4 à citerne pour une intervention rapide dans les endroits au relief difficile, a précisé le communiqué de la Protection civile.

ACCIDENTS ROUTIERS DANS LES ZONES URBAINES:

6 morts et 312 blessés durant la dernière semaine d'octobre

Six (06) personnes ont trouvé la mort et 312 autres ont été blessées dans des accidents survenus, durant la dernière semaine du mois d'octobre, a indiqué jeudi un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

258 accidents de routes ont été enregistrés, durant la période allant du 24 au 30 octobre dernier, au niveau des zones urbaines faisant 6 morts et 312 autres blessés, a précisé le communiqué.

Comparativement aux chiffres enregistrés durant la période allant du 17 au 24 du même mois, le bilan de ce jeudi fait état d'une réduction du nombre des accidents à -21 accidents, et le nombre des blessés à -22, alors que le nombre des morts a baissé de 06 cas, selon la même source.

Le facteur humain demeure la cause principale de 97,49% de ces accidents, outre l'état des véhicules et des routes, indique la même source.

La DGSN a appelé les usagers de la route au «respect du code de la route et à faire preuve de davantage de vigilance», rappelant qu'un numéro vert (15-48) était mis à la disposition des citoyens H/24.

10 morts en 48 heures

Dix (10) personnes ont trouvé la mort et 10 autres ont été blessées dans 10 accidents de la circulation survenus au cours des dernières 48 heures dans plusieurs wilayas du pays, ont indiqué hier les services de la Protection civile dans un communiqué.

La wilaya d'Illizi déplore le bilan le plus lourd avec le décès de 2 personnes, suite au renversement d'un véhicule léger dans la commune de Djanet.

Par ailleurs, les secours de la Protection civile sont intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à 28 personnes incommodées par l'inhalation de monoxyde de carbone émanant de chauffages à leur domicile dans les wilayas de Constantine, Batna, Ain Défila, Naama. En outre, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 7 incendies urbains et divers dans plusieurs wilayas du pays, qui n'ont toutefois pas fait de victimes.

CHLEF

34 candidats à l'émigration clandestine interceptés

Trente-quatre (34) candidats à l'émigration clandestine ont été interceptés vendredi par les gardes-côtes de l'unité de Chlef, a-t-on appris auprès de ce corps de sécurité.

Le centre de contrôle de la région d'El Guelta (Ténès) a intercepté à 2h30 du matin 34 clandestins, dont un mineur, à bord de trois embarcations à 13 miles (24 km) au nord de la plage El Guelta, a précisé la même source. Selon les gardes-côtes, les personnes interceptées, originaires de la région de Chlef, ont été ramenées au port de Ténès pour les formalités d'usage avant d'être présentées à la justice.

APS

FORMATION ET EMPLOI EN FRANCE

Le parcours du combattant

Cherbal E-M

Le chemin des jeunes sortants des différents paliers du système de formation vers le monde de l'emploi n'est pas aussi dégagé et continue de contenir de nombreuses embûches et contraintes. C'est le constat général d'une récente enquête, largement commentée par la presse française, réalisée par le Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Céreq) sur le devenir de ces jeunes sortants du système scolaire et de l'enseignement supérieur. Ce centre est un organisme public de recherche sur la formation, le travail et l'emploi, placé sous la double tutelle des secteurs de l'éducation et du travail. Réalisée en 2016, la sixième édition de cette enquête régulière a été consacrée aux jeunes formés en 2013. «L'accès des jeunes à l'emploi : un parcours difficile et marqué par les inégalités», titre le site du quotidien français lemonde.fr en ouverture d'un papier dans lequel on peut lire que «cette étude de terrain montre que leur insertion professionnelle reste, pour une bonne part d'entre eux, difficile et marquée par les inégalités.»

Le panel de recherche des enquêteurs a été arrêté à 23000 jeunes interrogés en 2016, représentatifs des 693000 étudiants concernés par le sujet de recherche.

Dans le panel de l'enquête, se retrouvent 44% de diplômés universitaires, notamment bac+5 et 14% de ceux qui n'ont obtenu aucun diplôme.

Trois années après leur sortie du système de formation, 57% ont pu trouver un emploi et aspirer à une vie professionnelle stable. «Les autres sont pour moitié (16 %) au chômage, et pour l'autre en formation, en reprises d'études ou inactifs», constate le site lemonde.fr.

Mais à bien voir les indications recueillies, on s'aperçoit que même pour ceux qui ont pu bénéficier d'un emploi, la menace de la précarité ne s'est pas tout à fait estompée : pour beaucoup, il ne s'agissait toutefois pas d'un débouché professionnel stable car 70 % des jeunes de la génération 2013 ayant un emploi étaient en CDD. Et surtout, 39% le sont encore trois ans après», relève le site du quotidien français qui pré-

cise que le cas ne concerne pas seulement les moins pourvus de qualifications puisque, écrit-il, «pendant cette période 2013-2016, les diplômés bac + 2 (IUT et BTS hors santé et social) ont été les champions de la mobilité sur le marché du travail, selon le Céreq : 37 % d'entre eux ont connu trois emplois ou plus.»

La situation des non diplômés demeure un sujet d'inquiétude pour les enquêteurs qui notent que «tous les indicateurs d'insertion des non-diplômés sont au rouge», tout en évoquant une «marginalisation sur le marché du travail des groupes les plus vulnérables». Ils ont relevé en effet que parmi eux, trois sur dix n'ont eu aucune opportunité d'emploi tandis que 40% sont toujours en quête d'un emploi trois années après leur sortie. Le Céreq a également pu se rendre compte que même pour ceux qui ont pu accéder à un emploi, la précarité n'est toujours pas loin : «Près des deux tiers connaissent différentes formes de précarité : 17% sont en intérim, 22% en contrat aidé et 26% employés sur d'autres types de contrats à durée déterminée, taux parmi les plus élevés de toute la génération», reprend lemonde.fr.

Sur un autre plan, cette enquête de terrain a également confirmé le poids des origines sociales dans l'accès à l'enseignement et plus tard à l'emploi. Ainsi, les indications obtenues permettent d'avancer que 52% des jeunes dont les parents sont cadres atteignent le bac+5, alors qu'ils ne sont que 6% pour ceux dont les parents sont ouvriers.

Cette distinction sociale se retrouve également dans la suite de la trajectoire ; parmi les diplômés bac+5, ceux dont les parents sont cadres ont 80% de chance de décrocher rapidement un boulot, contre 73% pour des enfants d'ouvriers et 72% pour ceux issus de l'émigration. L'enquête a par ailleurs souligné des facteurs de discrimination avec d'énormes difficultés pour l'accès à l'emploi des jeunes issus de zones urbaines défavorisées, plus communément appelées les banlieues. Enfin il s'avère aussi que les femmes sont discriminées à l'emploi, et notamment sur la moyenne des salaires et ce malgré le fait qu'elles sont généralement plus diplômées que les hommes.

ALLEMAGNE:

Un blessé grave dans une fusillade dans un supermarché de Brême

Une fusillade a éclaté jeudi matin dans un supermarché de la ville allemande de Brême, blessant une personne, rapporte la presse locale, citant la police. «L'état de l'homme blessé est grave», relatent les médias allemands.

Le coupable a pris la fuite, a annoncé la police, précisant qu'il était recherché activement. «Des Forces supplémentaires ont été déployées sur la scène de crime dans le quartier, selon la même source, soulignant qu'une enquête policière est en cours suite aux coups de feu».

LUTTE CONTRE LA COCA:

L'ONU débloque une aide pour la Colombie

L'ONU déblocquera 270 millions d'euros pour aider la Colombie à l'éradication et la reconversion des plantations de coca, en application du plan de paix signé avec les FARC.

L'accord a été signé vendredi à Vienne est qualifié «d'historique» par l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC), dont le siège se trouve dans la capitale autrichienne.

«Il s'agit d'une opportunité unique d'endiguer la culture de coca en Colombie et d'aider les cultivateurs à se tourner vers des alternatives de développement», a estimé le directeur de l'ONUDC, Yuri Fedotov, dans un communiqué.

Le représentant colombien, Rafael Pardo Rueda, ancien ministre du Travail et chargé de suivre l'accord signé en novembre 2016 avec les Farc, a jugé ce partenariat avec l'ONU «fondamental» pour la mise en oeuvre du plan de paix.

Le programme signé vendredi, d'une valeur de 315 millions de dollars (270 millions d'euros), vise à «superviser» les actions mises en place par Bogota pour réduire les cultures illégales de coca et offrir des cultures de substitution, selon l'ONUDC.

Avec 146.000 hectares consacrés à la culture de feuille de coca, ingrédient de base de la cocaïne, la Colombie était en 2016 le principal producteur et exportateur de cocaïne dans le monde, selon l'ONU.

À la faveur de l'accord de paix historique ayant permis le désarmement et la transformation en parti politique de la guérilla



des Farc, impliquée dans le trafic de drogue, le président colombien Juan Manuel Santos a lancé en mai un programme de substitution des plantations de coca. Parallèlement, l'ONU a créé en juillet une nouvelle mission en Colombie pour aider les rebelles des Farc à réintégrer la société et ainsi favoriser le processus de paix.

Le plan de substitution, qui concerne 83.790 familles, vise à convertir 50.000 hectares de coca en 12 mois, en échange d'une subvention mensuelle d'un million de pesos (environ 330 dollars) pendant un an et d'une assistance technique de deux ans. En complément, la Colombie espère parvenir à éradiquer 50.000 autres hectares de coca.

Mais l'objectif de reconverter

des terres en champs de café ou de bananes se heurte à de nombreux obstacles notamment du fait du manque d'infrastructures pour valoriser, acheminer et commercialiser les récoltes produites dans des régions reculées. Aux Etats-Unis, principale destination de la cocaïne colombienne, le Congrès a voté une aide de 450 millions de dollars pour financer un programme dit «Paz Colombia» (Paix en Colombie).

En plus d'un demi-siècle, le complexe conflit armé colombien a impliqué une trentaine de guérillas, des milices paramilitaires d'extrême droite et les forces de l'ordre, faisant au moins 260.000 morts, plus de 60.000 disparus et 7,1 millions de déplacés.

ÉMIGRATION CLANDESTINE: 23 morts dans le naufrage d'un canot en Méditerranée

Les corps de 23 migrants ont été repêchés vendredi lors d'une opération de sauvetage en Méditerranée, a indiqué l'opération navale européenne dans les eaux face à la Libye, Eunaformed.

Au cours de la même opération, 64 autres personnes ont été secourues alors qu'elles se trouvaient à bord d'un canot pneumatique prenant l'eau, a précisé Eunaformed sur son compte Facebook.

Dès les premières heures de la journée de vendredi, les unités de Sophia, le nom de l'opération d'Eunaformed, ont été engagées dans des opérations de secours coordonnées par les autorités italiennes, a ajouté Eunaformed. Le navire espagnol Cantabria a été «impliqué dans deux opérations». Au cours de la première, 146 personnes ont été secourues. Pendant ce

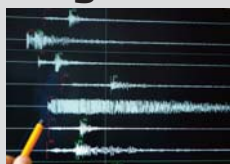


temps, l'hélicoptère du navire a continué à patrouiller dans la zone et a identifié «un autre canot pneumatique en train de couler». «Au cours de cette deuxième opération, 64 personnes ont été secourues et 23 corps récupérés», toujours selon la même source. Le navire irlandais Le Niamh «a été impliqué dans une opération de secours, sauvant 53 personnes en danger», a-t-on ajouté de même source.

Selon les gardes-

côtes italiens qui coordonnent les opérations de sauvetage dans une grande partie de la Méditerranée, 700 personnes environ ont été secourues vendredi au cours de six opérations distinctes. Près de 150.000 migrants sont arrivés en Europe par la Méditerranée entre janvier et octobre cette année et au moins 2.826 autres sont morts ou on disparu en mer, selon un dernier bilan de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

CHINE: Un séisme de magnitude 6,8 frappe les îles Tonga



Un séisme de magnitude 6,8 a secoué les îles Tonga hier à 17h00 (heure de Pékin), selon le Centre du réseau sismique de Chine.

L'épicentre, situé à une profondeur de 10 kilomètres, a été localisé à environ 15,3 degrés de latitude sud et 173,15 degrés de longitude ouest, a annoncé le centre dans un communiqué. Le centre a initialement indiqué qu'il s'agissait d'un séisme de magnitude 7,0 en se basant sur des mesures préliminaires.

APS

1^{ER} COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LES SOINS PALLIATIFS PÉDIATRIQUES À LOMÉ

20 millions de personnes ont besoin des soins palliatifs chaque année dans le monde

Environ 20 millions de personnes nécessiteraient des soins palliatifs chaque année dans le monde et autant en auraient besoin en leur fin de vie, a indiqué mardi le ministre togolais en charge de la santé, Mijiyawa Moustafa, au premier Colloque international sur les soins palliatifs pédiatriques à Lomé.

Selon le ministre, sur les 20 millions de personnes qui nécessiteraient des soins palliatifs chaque année, on estime que 80% environ vivent dans des pays à revenu faible ou intermédiaire.

Les besoins en services de soins palliatifs dans le monde vont continuer d'augmenter car on note une augmentation de la prévalence des maladies non transmissibles et du vieillissement de la population partout dans le monde.

Le colloque international sur les soins palliatifs pédiatriques s'est tenu dans la capitale togolaise autour du thème : «Donner accès aux soins palliatifs aux enfants souffrant de pathologies chroniques en Afrique».

Le ministre a expliqué que les soins palliatifs sont des soins actifs, délivrés dans une approche holistique à une personne atteinte d'une maladie grave, évolutive ou terminale.

Ces soins, a-t-il précisé, visent non seulement à soulager la douleur, mais aussi à apaiser la souffrance psychologique, sociale, culturelle et spirituelle des patients et de leurs familles, afin



de leur garantir la meilleure qualité de vie possible jusqu'à la mort.

«Les soins palliatifs concernent aussi bien les patients adultes que les enfants. La particularité des soins palliatifs pédiatriques réside dans la délicatesse de la période de la vie au cours de laquelle survient la pathologie. C'est

pourquoi, ils doivent être particulièrement bien définis et compris, dans leurs différentes étapes (de l'annonce d'une condition potentiellement fatale aux soins palliatifs, aux soins de fin de vie, à la mort et au deuil), par les enfants, leurs familles et les soignants», a-t-il ajouté.

BRÉSIL

Inquiétude sur le sort des 52 millions d'enfants atteints d'hépatite

Le Sommet mondial sur l'hépatite, dans sa deuxième édition a pris fin vendredi à Sao Paulo avec un appel à améliorer la prévention contre la maladie et les traitements pour les 52 millions d'enfants atteints par ce virus.

«La plupart des enfants infectés ne sont pas diagnostiqués ni soignés de façon efficace», a affirmé dans un communiqué Raquel Peck, présidente de l'Alliance mondiale contre l'hépatite (WHA), qui organise le sommet aux côtés de l'Organisa-

tion mondiale de la santé (OMS) et du gouvernement brésilien.

L'hépatite, responsable de la mort d'un million trois cent mille décès par an dans le monde, est une inflammation du foie provoquée par un virus. Il en existe cinq types, même si la B et la C sont responsables de plus de la moitié des nouveaux cas de cancers du foie, selon l'OMS.

Parmi les 325 millions de personnes infectées dans le monde, 52 millions sont mineurs, la plupart atteints

d'hépatite B, qui se transmet surtout de la mère à l'enfant.

Mais les spécialistes s'inquiètent d'une augmentation des cas d'hépatite C, qui se contracte par le sang ou les fluides corporels et pour laquelle il n'existe pas de vaccin.

«Actuellement, quatre millions d'enfants vivent avec l'hépatite C et 48 millions avec l'hépatite B, pour laquelle il existe pourtant un vaccin», a expliqué Charles Gore, président de la WHA.

D'après les données fournies lors du sommet, 84%

des pays disposent de vaccins contre l'hépatite B, mais seuls 39% avec la dose nécessaire pour protéger les bébés de façon efficace.

La principale raison de la propagation du virus est due au fait que la plupart des personnes infectées ignorent qu'elles le sont, d'où l'importance de la réalisation de tests à grande échelle.

Au niveau mondial, seuls 9% des malades touchés par l'hépatite B savent qu'ils ont contracté l'infection, selon l'OMS. Concernant l'hépatite C, ce taux atteint à peine 20%.

FIÈVRE DE MARBOURG

L'OMS veut renforcer sa surveillance entre le Kenya et l'Ouganda

L'Organisation mondiale de la santé (OMS), a indiqué vendredi vouloir renforcer sa surveillance de la fièvre de Marbourg entre le Kenya et l'Ouganda en s'associant ministère kenyan de la Santé.

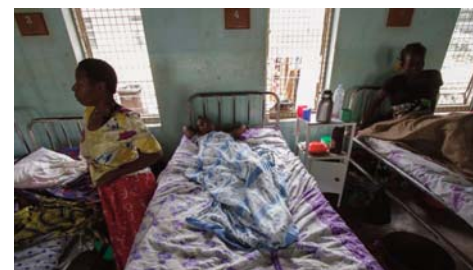
«Nous pouvons sauver des vies si les malades sont identifiés de manière rapide. Avec le ministère de la Santé, nous procédons activement à la recherche de cas suspects et au suivi auprès des contacts», a affirmé le représentant de l'OMS au Kenya, Rudi Eggers, dans un communiqué publié à Nairobi.

Les comités kenyans voi-

sins de l'Ouganda étaient exposés à un risque d'infection de cette maladie très contagieuse, selon de hauts responsables de l'agence de l'ONU pour la santé.

«Le personnel de l'OMS en Ouganda et au Kenya coordonne les activités de réponse transfrontalière comprenant surveillance, suivi de contact et recherche active de cas. C'est la clé pour briser la chaîne de transmission et contenir l'épidémie», a ajouté le représentant de l'OMS au Kenya.

Le ministère de la Santé a mis en place une équipe



de réaction rapide dans les comités de Trans Nzoia et de West Pokot, frontaliers

de l'Ouganda, où un foyer de l'épidémie a été signalé le 19 octobre.

SERVICE DE NEURO-RADIOLOGIE INTERVENTIONNELLE DU CHU DE BLIDA:

Réalisation d'interventions endovasculaires sur des pathologies très complexes du cerveau

L'équipe médicale du service de neuro-radiologie interventionnelle du Centre hospitalier universitaire (CHU) Franz Fanon de Blida a réalisé, avec succès, quatre (4) interventions endovasculaires sur des pathologies très complexes du cerveau, qui se faisaient auparavant exclusivement à l'étranger, a-t-on appris de son responsable.

Ces interventions de pointe, soit des embolisations de malformation artério-veineuse et des fistules dures (malformation touchant les enveloppes autour du cerveau), ont été réalisées sur 4 patients, trois hommes et une femme âgés d'une quarantaine d'années, chacun, a indiqué à l'APS, le responsable du service de neuroradiologie interventionnelle, DR. Zeroual Mohamed Réda.

Il a assuré que ce type de traitement endovasculaire, qui se pratiquait auparavant exclusivement à l'étranger, notamment dans les hôpitaux français, est désormais possible en Algérie, soit au service de neuroradiologie interventionnelle du CHU de Blida, unique du genre à l'échelle nationale. Selon DR. Zeroual, ces interventions effectuées en deux jours, ont été réalisées avec l'assistance du professeur F. Turjman de l'hôpital français de Lyon, un établissement leader dans le traitement de ce type de pathologies complexes. Les patients bénéficiaires de ces interventions se trouvent actuellement sous contrôle médical, en étant gardés pour un court séjour à l'hôpital, a-t-il ajouté. Le succès de ces interventions, premières du genre à l'échelle nationale, permettra désormais le traitement de ce type de pathologies, au pays, sans recourir aux déplacements à l'étranger, soit de quoi réduire considérablement les dépenses du Trésor public, en cette période de crise, s'est félicité le responsable.

BÉNIN:

Accord pour mettre fin à deux mois de grève dans la santé

Les syndicats du secteur de la santé et le gouvernement sont parvenus à un accord qui devrait mettre fin à deux mois de grève qui ont paralysé le système sanitaire du Bénin, a indiqué hier une source gouvernementale.

Depuis le mois d'août, les hôpitaux publics sont paralysés par une grève en réclamant l'amélioration des conditions salariales dans le secteur de la santé et qui aurait provoqué la mort de plusieurs patients, selon des sources locales. Un accord a été signé tard dans la soirée de vendredi entre les deux parties, a indiqué cette source, selon laquelle le président Patrice Talon a accepté de débloquer un montant de près de 2,5 milliards de francs CFA (environ 3,7 millions d'euros), pour répondre aux revendications des grévistes. "Nous avons exigé et obtenu le report pur et simple de la décision de création d'un comité technique de mise en oeuvre des réformes", a confié un responsable syndical, cité par l'AFP. "Le gouvernement a marqué sa volonté à satisfaire les revendications du Collectif des syndicats du secteur de la santé et à faire cesser la grève dans ce secteur d'activité très sensible", a affirmé pour sa part, Abdoulaye Bio Tchane, ministre du développement et président du comité gouvernemental de négociation avec les partenaires sociaux du secteur. Il a aussi salué "la sortie de crise et la fin des mouvements de grève" des travailleurs de la santé, appelant à une reprise rapide du travail.

SE SENTIR JEUNE DANS SA TÊTE ALLONGERAIT L'ESPÉRANCE DE VIE

Et si la vieillesse était une question de mental ? Les personnes âgées qui se sentent quelques années plus jeunes que leur âge vivraient plus longtemps que les autres, selon une étude.

Être jeune dans sa tête aurait un réel impact sur la santé cardiovasculaire. C'est ce que suggèrent des chercheurs de l'University College London qui ont analysé le vieillissement de 6 489 adultes âgés en moyenne de 65 ans. Dans la revue médicale JAMA Internal Medicine, l'étude souligne que les personnes âgées qui se sentent trois ou quatre ans plus jeunes que leur âge ont un taux de mortalité plus faible que celles qui se sentent plus âgées ou en phase avec leur âge chronologique.

Dans le détail, plus de 69 % des participants à l'étude se sentaient de trois à quatre ans plus jeunes que leur âge. Plus de 25 avaient le sentiment d'avoir l'âge qu'ils avaient, et 4,8 % avaient l'impression d'être plus vieux de plus d'un an. Après un suivi de 99 mois, il est apparu que le taux de mortalité était plus élevé chez le groupe qui se sentait plus âgé (2,4 %) ou de leur âge (18 %),

que le groupe qui se sentait plus jeune (14 %).

Ces travaux mettent en évidence un lien entre la perception de l'âge et la maladie cardiovasculaire. « Les perceptions que l'on a de son âge refléteraient les évaluations sur la santé, les limites physiques et le bien-être plus tard dans la vie », estiment les auteurs de l'étude. Mais des études supplémentaires sont nécessaires avant de confirmer ce lien entre la psychologie et la santé cardiovasculaire : « Les mécanismes sous-jacents à ces liens méritent d'être étudiés davantage, en les élargissant à un plus grand éventail de comportements favorisant la bonne santé, comme le fait de maintenir un poids sain, de suivre les recommandations médicales et d'avoir un sens du contrôle de soi et le désir de vivre parmi ceux qui se sentent plus jeunes que leur âge », conclut l'étude.



LA LONGÉVITÉ NE SERAIT PAS GÉNÉTIQUE

La longévité ne pourrait pas s'expliquer de façon génétique, selon les résultats d'une nouvelle étude scientifique américaine publiée dans la revue médicale PLOS 1. A-t-on plus de chance de vivre vieux si nos parents ont eu une longévité exceptionnelle ? La réponse est non selon une nouvelle étude américaine qui a étudié le patrimoine génétique de personnes centenaires. Les chercheurs de l'université de Stanford en Californie ont étudié la séquence ADN du génome de 17 patients grand centenaires pour découvrir si leurs gènes avaient des points communs. Les scientifiques n'ont pas identifié de variations génétiques qui permettent d'expliquer la longévité des

participants. « A partir de ce petit échantillon, nous n'avons pas trouvé de variations génétiques rares produisant des protéines qui pourraient expliquer leur longévité », explique Hincio Gierman, chercheur en biologie du développement. En revanche, les chercheurs ont identifié une mutation génétique liée à une mutation cardiaque. Mais cette variation n'a, pour les chercheurs, aucun impact sur la santé. Si les résultats de cette étude n'apportent pas aujourd'hui de réponses précises sur le mystère de la longévité, le séquençage de ces génomes a été rendu public pour de futures recherches. Les recherches privées et publiques sur la longévité se multiplient, car

la population vieillit. En effet, entre 2000 et 2050, la proportion de la population mondiale de plus de 60 ans doublera pour passer de 11 % à 22 %. Le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus devrait augmenter pour passer de 65 millions à deux milliards au cours de la même période et devrait même dépasser le nombre d'enfants de moins de 5 ans, selon les données de l'Organisation Mondiale de la Santé. Et malheureusement, 25-30 % des personnes de 85 ans et plus seront atteintes de déclin cognitif. Ainsi, le nombre de personnes atteintes de démence devrait par exemple passer de 44 millions aujourd'hui à 135 millions en 2050.

VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION : LE NOUVEAU DÉFI DE SANTÉ PUBLIQUE



Le vieillissement de la population est l'une des plus importantes transformations de la société, selon l'Organisation Mondiale de la Santé. Pour faire face à ce défi, les systèmes de santé des pays les plus pauvres devraient se transformer et se mobiliser, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue scientifique The Lancet. Entre 2000 et 2050, la proportion de la population mondiale de plus de 60 ans doublera pour passer de 11 % à 22 %. Le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus devrait augmenter pour passer de 65 millions à deux milliards au cours de la même période et devrait même dépasser le nombre d'enfants de moins de 5 ans. « Le vieillissement dominera l'ordre du jour dans les politiques de santé », a expliqué à la presse de Genève le docteur Sommath Chatterji, coordinateur de l'étude. Et, les pays les plus pauvres ne sont pas du tout adaptés à cette évolution.

« Dans les pays à revenus faibles ou moyens, les services de santé ne sont pas formés pour traiter les personnes âgées », affirme le docteur Tiers Boerma, directeur du département des statistiques de l'OMS. Il relève que les problèmes de santé de ces personnes sont multiples et chroniques, citant par ordre de causes de décès le cancer, les maladies respiratoires, l'arthrose, les troubles mentaux et neurologiques. « Une des solutions sera le dévelop-

pement de la couverture de santé universelle préconisée par l'OMS, mais celle-ci peut être différente d'un pays à l'autre. Il n'y a pas de modèle unique », conclut dit le docteur Boerma.

Des mesures de santé pour bien vieillir

Mais, pour mieux vieillir, et ralentir le rythme de déclin de nos fonctions physiques et cognitives, il est essentiel de limiter l'exposition aux facteurs de risques comme une alimentation déséquilibrée, le tabac, la consommation d'alcool, la sédentarité et le contact avec des produits toxiques. Toutes les mesures à prendre ne sont pas obligatoirement très onéreuses.

Il faut inciter la population à réduire sa consommation de sel, à arrêter de fumer, et à avoir une vie plus saine » ont souligné ces experts.

Selon les chiffres de l'OMS, on comptera 2 milliards de personnes âgées de plus de 60 ans d'ici 2050 et 25-30 % des personnes de 85 ans et plus seront atteintes de déclin cognitif. Ainsi, le nombre de personnes atteintes de démence devrait par exemple passer de 44 millions aujourd'hui à 135 millions en 2050.

ON A GAGNÉ 5 ANS D'ESPÉRANCE DE VIE

Selon l'OCDE, l'espérance de vie en Europe a augmenté de 5 ans au cours des 25 dernières années. En tête des pays où l'on vit le plus longtemps : la France et l'Italie. L'édition 2014 du Panorama de la santé en Europe publié par l'OCDE montre que l'espérance de vie dans les pays membres de l'Union européenne s'est allongée de plus de cinq ans en moyenne depuis 1990. Néanmoins, l'écart entre l'espérance de vie la plus longue (Espagne, Italie et France) et l'espérance de vie la plus courte (Lituanie, Lettonie, Bulgarie et Roumanie) se maintient autour de huit ans.

Des inégalités dans l'accès aux soins de santé

La plupart des Européens ont aujourd'hui une espérance de vie bien plus longue que celle de la génération précédente, mais d'importantes inégalités demeurent d'un pays à l'autre et dans un même pays. Ces inégalités en matière de santé sont en grande partie imputables aux disparités dans l'accès aux soins et la qualité des soins, ainsi qu'aux modes de vie et aux comportements des individus, selon ce rapport réalisé conjointement par l'OCDE et la Commission européenne. Dans la plupart des pays de l'UE, la couverture santé universelle a préservé l'accès aux soins de santé pendant la crise économique récente, à l'exception de la Bulgarie et de la Grèce où de nombreuses personnes ont perdu leur couverture d'assurance maladie. Mais dans tous les pays européens, la proportion d'individus déclarant que leurs besoins en matière de soins médicaux et de soins dentaires ne sont pas tous satisfaits est deux fois plus importante parmi les personnes à faible revenu que dans l'ensemble de la population.

Moins de décès dus aux crises cardiaques

Dans la plupart des pays européens, les soins de santé ont encore gagné en qualité ces dernières années en dépit de la crise. Ainsi, sur les dix dernières années, le taux de mortalité des personnes victimes d'une crise cardiaque a chuté de 40 % et chez les victimes d'AVC, il a reculé de 20 % en moyenne dans les pays de l'Union européenne. En revanche, on observe encore des écarts conséquents entre les différents pays dans la survie des malades. C'est le cas pour le cancer mais c'est aussi le cas pour les maladies cardiovasculaires : le risque de décéder 30 jours après une admission à l'hôpital pour une crise cardiaque est environ deux fois plus élevé en Hongrie et en Lettonie qu'au Danemark et en Suède.

independant.fr

UN TEST DE L'ODORAT POURRAIT PRÉDIRE L'ESPÉRANCE DE VIE

La perte de l'odorat pourrait être un signe de risque de mort prématurée. C'est le résultat d'une étude parue dans la revue médicale Plos One.

Avez-vous le nez fin ? Mesurer le sens de l'odorat chez les seniors pourrait aider les médecins à prédire s'ils seront encore en vie dans cinq ans. Perdre l'odorat n'est heureusement pas annonciateur d'une mort imminente mais cela peut donner une indication sur l'espérance de vie. Dès lors, les personnes qui repèrent des changements olfactifs durables devraient aller consulter un médecin.

Ces recommandations émanent de chercheurs de l'Université de Chicago, aux États-Unis. Ils ont flairé que l'odorat pouvait être un bon marqueur d'espérance de vie après avoir soumis un panel de 3 000 adultes âgés de 57 à 85 ans à un test olfactif. L'évaluation rapide a consisté à sentir différents feutres aux senteurs diverses dont la menthe, le poisson, l'orange et le cuir. Le résultat sent le roussi pour les personnes qui ont un piètre odorat : cinq ans après l'exercice, 39 % des adultes qui avaient eu les plus mauvais résultats au test olfactif étaient décédés, contre 19 % des adultes qui avaient eu des scores moyens et 10 % de ceux qui avaient eu de bons résultats. Ces observations ont été obtenues après avoir retiré des facteurs de risque comme la mauvaise alimentation, le tabac, la condition sociale.

Un test d'identification rapide

Un mauvais odorat ne cause pas la mort directement mais constitue un présage, un système d'alerte précoce qui montre que le mal est déjà fait, remarque le Dr Jayant Pinto, auteur de l'étude, cité par la BBC. Le chercheur suggère que soit mis en place un test clinique



utile, "un moyen rapide et peu cher d'identifier les patients les plus à risque". Si le lien existant entre l'odorat et l'espérance de vie est loin d'être résolu, il se pourrait que plusieurs facteurs entrent dans la balance. Un mauvais

odorat pourrait traduire un mauvais processus de régénération ou de réparation des cellules de l'organisme. La capacité olfactive pourrait aussi refléter l'exposition à la pollution, citent encore les chercheurs.

115 ANS SERAIT LE PLAFOND DE L'ESPÉRANCE DE VIE

Cette particularité a été constatée chez les sportifs de haut niveau (qui vivent plus longtemps) et les « super-centenaires » et renforce l'idée que l'augmentation de l'espérance de vie est limitée. Les chercheurs de l'Institut de recherche biomédicale et d'épidémiologie du sport (Irms) ont analysé les données médicales de 1205 « super-centenaires » mondiaux (125 hommes et 1080 femmes) nés à partir de 1899 et décédés en 2013.

Pour compléter leur recherche, les scientifiques ont aussi analysé les données médicales de 19,02 athlètes ayant participé aux Jeux olympiques depuis 1896 (date des premiers Jeux olympiques) et décédés en 2013. En effet, ces sportifs ont une espérance de vie plus longue que leurs concitoyens.

Il existe un plafond pour l'espérance de vie

"Il existe une sorte de plateau chez les athlètes olympiques à partir de 80 à 85 ans, tandis que chez les super-centenaires le plafond s'établit aux environs de 115 ans" explique Juliana Antero-Jacquemin, la chercheuse co-auteur l'étude.



« Les résultats de cette étude laissent à penser qu'il existe une barrière physiologique en voie d'être atteinte, à la croisée des interactions entre un patrimoine génétique constant et un environnement qui se dégrade » souligne Juliana Antero-Jacquemin. « Cela renforce les arguments en faveur d'une durée limitée de la vie ».

« Comme le nombre de personnes étudiées est relativement petit et la période d'observation

limitée et que dès lors, la tendance observée pourrait n'être que transitoire » concluent les chercheurs. Les Européens vivent en moyenne jusqu'à 76 ans. Même s'il existe des disparités importantes, neuf des dix pays où l'espérance de vie est la plus élevée du monde, sont en Europe, selon un rapport de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).

Ce rapport dévoile aussi que les Européens ont gagné pas

moins de cinq ans d'espérance de vie en 30 ans, passant ainsi de 71 ans en 1980 à 76 ans en 2010.

Pour autant, l'OMS reste moins optimiste pour les années à venir : la crise économique et ses conséquences pourraient mettre à l'épreuve les progrès effectués. « Un scénario possible qui consisterait à ce que des crises économiques ou sociales soient couplées à des réductions des dépenses de santé », conclut-elle.

LIBYE: 4 étrangers enlevés dans le Sud



Quatre travailleurs étrangers, trois Turcs et un Sud-Africain, participant à la construction d'une centrale électrique dans le sud de la Libye, ont été enlevés par un groupe armé dans la région d'Oubari, a annoncé vendredi la compagnie nationale libyenne d'électricité.

«Un groupe armé a enlevé quatre travailleurs de différentes nationalités» à Oubari (un millier de km au sud de Tripoli), a indiqué dans un communiqué la compagnie d'électricité qui supervise le projet, appelant à la «libération immédiate» des quatre hommes.

L'incident s'est produit à 11h30 locales (09h30 GMT), selon le communiqué.

La compagnie turque Enka a confirmé dans un bref communiqué l'enlèvement de trois ressortissants turcs, dont deux de ses «employés qui se trouvaient dans le pays pour une mission temporaire». Les hommes «se déplaçaient en dehors de la zone de chantier», a-t-elle précisé.

La compagnie libyenne a déploré l'incident, affirmant que «le projet stratégique» de la centrale électrique était «dans sa phase finale».

Depuis la chute du régime de Mouammar Kadhafi en 2011, les travailleurs étrangers et les représentations diplomatiques en Libye sont régulièrement la cible d'attaques et d'enlèvements par de puissantes milices ou par le groupe jihadiste Etat islamique (EI).

Le dernier incident a eu lieu en juin quand des hommes armés ont enlevé brièvement sept membres de la mission de l'ONU en Libye après une attaque contre leur convoi.

Malgré la perte de son fief de Syrte en décembre 2016, l'EI reste actif en Libye où il a, depuis, revendiqué plusieurs attaques.

La Libye souffre depuis 2011 d'une pénurie d'électricité et les autorités de transition successives ont été incapables de résoudre cette crise qui rythme le quotidien des Libyens.

SAHARA OCCIDENTAL-MAROC

Les négociations commerciales UE-Maroc «ne sont pas du tout transparentes»

L'une des cinq eurodéputés expulsés vendredi dernier du Sahara occidental occupé par les autorités marocaines, la présidente de l'Intergroupe «paix pour le Sahara occidental» au Parlement européen, Jytte Guteland, a affirmé que les négociations commerciales UE-Maroc «ne sont pas du tout transparentes».

«Je pense que cet incident (l'expulsion ndlr) devrait alerter chacun sur les négociations commerciales UE-Maroc qui impliquent les ressources du Sahara occidental: elles ne sont pas du tout transparentes», a soutenu l'eurodéputée dans un entretien accordé cette semaine à l'Observatoire des ressources du Sahara occidental, WSRW.

Elle a souligné que «les autorités marocaines ne veulent pas de politiciens, de journalistes au Sahara occidental», ajoutant que «s'ils n'avaient rien à cacher, pourquoi ils n'autoriseraient pas des députés à y entrer».

«Il devrait être dans leur intérêt de nous laisser entrer et d'être plus polis avec nous».

Ils ne sont pas là dans leur droit, ce n'est pas un territoire marocain.

Nous sommes allés là-bas pour trouver des informations



et nous avons été rejetés», a-t-elle dit. Relevant que les cinq eurodéputés ont quitté les lieux en avion «immédiatement après l'incident», elle a fait savoir qu'elle allait demander des explications à l'ambassadeur du Maroc au Parlement européen pour ce comportement «très bizarre et irrespectueux».

«Je pense que ce qui s'est passé le week-end dernier nous aidera à nous rendre tous conscients que les négociations commerciales entre l'UE et le Maroc ne sont pas ouvertes».

Nous devons nous conformer à la décision de la Cour de justice de l'UE (CJUE) du 21 décembre 2016.

Il est nécessaire de respecter la législation de l'UE», a soutenu Jytte Guteland.

La décision de la CJUE en question, stipule que le territoire du Sahara occidental est séparé et distinct du Maroc et que tout accord bilatéral avec l'UE qui impliquerait ses ressources ne peut se faire qu'avec le consentement préalable du peuple sahraoui.

Et c'est en application de cette décision que le groupe s'est déplacé au Sahara occidental.

«Nous avions besoin d'informations et c'est très étrange que nous n'ayons pas pu quitter l'avion. Nous y sommes allés pour en savoir plus sur les organisations, la société civile, etc. Nous avons besoin d'informations si nous voulons voter l'amendement proposé à l'Accord», a expliqué l'eurodéputée.

Elle a fait savoir qu'elle avait invité les autorités marocaines à Bruxelles à écouter leurs points de vue, et qu'à présent, elle devrait rencontrer le peuple sahraoui.

«Il est important que les autorités européennes comprennent ce que les Sahraouis pensent, également parce qu'il n'y a pas assez d'informations et de données sur cette proposition de modification de l'accord, ses effets et le volume des échanges concernés», a-t-elle encore in-

diqué.

L'eurodéputée a encore souligné que l'intergroupe du Sahara occidental va faire de son mieux pour «sensibiliser davantage» le Parlement européen, qui doit «disposer de toutes les informations relatives à l'accord afin de respecter la décision de la CJUE».

«C'est une honte que nous n'ayons pas été autorisés à entrer au Sahara occidental. Je suis sûr qu'il y aura un suivi de l'incident, à la fois au Parlement européen et dans l'intergroupe», a-t-elle ajouté.

Interrogée sur l'application de la décision de la CJUE de décembre dernier, elle a répondu que «ce serait un échec» pour l'UE de ne pas agir conformément aux décisions de sa propre Cour de justice.

«L'intergroupe sait que la Commission tente de contourner la décision. Pour de nombreux membres du Parlement européen, il est essentiel que les représentants de la société civile soient représentés dans les négociations», a-t-elle précisé.

Jytte Guteland affirme qu'il «n'est pas acceptable» que la Commission négocie avec le Maroc uniquement.

«Nous avons été très clairs sur le fait que nous voulons respecter pleinement le jugement. Si cela ne se produisait pas, cela ne ferait que prolonger le conflit et l'incertitude, et augmenterait les risques juridiques», a-t-elle conclu.

SOUDAN DU SUD:

Tension à Juba, la maison de l'ex-chef de l'armée encerclée

La tension était palpable hier dans la capitale sud-soudanaise Juba, où de nombreux habitants restaient cloîtrés chez eux alors que des dizaines de soldats encerclaient la résidence de l'ancien chef de l'armée, Paul Malong, afin de désarmer ses gardes du corps, rapporte la presse locale.

Ce déploiement a été confirmé par le porte-parole du président Salva Kiir, Ateny Wek Ateny, qui a assuré que «la situation est normale» et que «l'armée effectue un devoir de routine», et le ministre de l'Information Michael Makuei.

Selon un ordre signé lundi par le président Kiir, l'armée a notamment pour tâche de désarmer les gardes du corps de Paul Malong.

En cas de résistance, les soldats ont ordre de faire usage d'«une force raisonnable», indique ce document qui n'explique toutefois pas les motivations du président.

Face à ce déploiement militaire dans la capitale de ce pays en proie à une guerre civile depuis près de quatre ans, de nombreux habitants ont déserté les rues de Juba et restaient cloîtrés chez eux, dans la crainte

d'affrontements. Deux ans et demi après son indépendance en juillet 2011, le Soudan du Sud a plongé dans une guerre civile marquée par des violences ethniques et alimentée par une rivalité entre M.

Kiir et son ancien vice-président, le chef rebelle Riek Machar.

Le conflit a fait des dizaines de milliers de morts et des millions de déplacés, poussé environ 4 millions de personnes à fuir leur foyer et rendu plus de la moitié des 12 millions d'habitants dépendants de l'aide alimentaire.

BURKINA FASO

Insurrection populaire de 2014: manifestation pour la «vérité» et la «justice»

Plusieurs milliers de personnes ont manifesté hier à Ouagadougou pour réclamer «vérité et justice» pour les morts de l'insurrection populaire de 2014, qui a chassé l'ex-président Blaise Compaoré du pouvoir, et des victimes du putsch manqué de septembre 2015, rapportaient des médias locaux.

La répression des manifestations qui avaient entraîné la chute de Compaoré, le 31 octobre 2014 après 27 ans de pouvoir, a fait officiellement 33 morts et 600 blessés.

Le putsch manqué de 2015 a fait officiellement 3 morts et plus de cent blessés.

A l'appel d'une dizaine de syndicats et d'organisations de la société civile dont le Mouvement burkinabè des droits de l'Homme et des peuples (MBDHP), les manifestants se sont rassemblés place de la Nation, avant de se diriger vers le site en ruine de l'Assemblée nationale, saccagé et incendié

lors des manifestations de 2014.

Les manifestants, majoritairement vêtus de tee-shirts rouges, ont scandé «vérité et justice pour les martyrs» et «non à l'impunité».

«Comment ne pas s'indigner que trois années après, les autorités politiques et judiciaires (...) soient à ce jour incapables de nous dire qui a ordonné de tirer et qui a tiré sur nos dignes fils», a lancé le président du MBDHP, Chrisogone Zougmore.

«Trois ans après, (...) le constat est celui des manoeuvres politico-judiciaires dont l'objectif fondamental est de garantir l'impunité aux hommes du clan Compaoré», a déclaré le président des Comités de défense et d'approfondissement des acquis de l'insurrection populaire (CDAIP), Elie Tarpaga, dénonçant «des libérations de putschistes et de leurs complices».

Le 11 octobre, Djibrill Bassolé, l'ancien chef de la diplomatie de Compaoré, incarcéré depuis deux ans pour son implication présumée dans le putsch manqué de septembre 2015, a été placé en résidence surveillée.

Selon M. Tarpaga, ces «faits sont suffisants aujourd'hui pour établir la responsabilité du pouvoir de Roch Marc Christian Kaboré et de ses amis dans la non-manifestation de la vérité et de la justice pour les martyrs de l'insurrection et du putsch».

Dans un communiqué publié à l'occasion du troisième anniversaire du soulèvement, la procureure du Burkina Faso, Maïza Sérémé, avait indiqué que dix-sept personnes avaient été inculpées pour «tentative de meurtre, assassinat, coups et blessures volontaires» et placés sous mandat de dépôt.

ESPAGNE/CATALOGNE :

Puigdemont lance un appel pour une liste commune du bloc souverainiste aux prochaines élections régionales

L'ancien président de la généralité de Catalogne, destitué suite à l'application de l'article 155 de la constitution espagnole et sous le coup d'un mandat d'arrêt européen après avoir refusé de comparaître devant la justice espagnole qui l'accuse de délits de rébellion, sédition et détournement de fonds, a appelé hier depuis la Belgique où il se trouve depuis lundi dernier, «le bloc souverainiste catalan» à former une liste commune en prévision des prochaines élections régionales du 21 décembre prochain.

Puigdemont qui se trouve à Bruxelles avec quatre de ses ex-ministres également destitués par les mesures prises dans le cadre de l'article 155 a lancé cet appel à travers les réseaux sociaux pour unifier les rangs des indépendantistes avant la prochaine échéance électorale décidée par le gouvernement Mariano Rajoy.

Accompagné par une photographie montrant la concentration organisée à Barcelone pour exiger la libération des anciens ministres régionaux que la justice espagnole a mis en détention préventive, Puigdemont a publié sur un site conçu pour l'occasion (listunitaria.cat) une pétition de six mille signatures en faveur de la liste commune en soulignant qu'«il



est temps pour tous les démocrates de s'unir pour la Catalogne, pour la libération des prisonniers politiques et pour la république».

Les élections du 21 décembre représentent une occasion «pour vaincre de nouveau l'unionisme», selon le texte publié qui assure par ailleurs «qu'actuellement il y a une persécution judiciaire et un lynchage personnel incité par le nationalisme espagnol».

Pour l'heure, en Catalogne, le débat sur la question de savoir si le mouvement souverainiste devrait se présenter avec une liste commune est ouvert.

Le parti démocrate européen de Catalogne de Puigdemont (PDeCAT) estime que

la meilleure formule d'aller vers élections est la liste commune alors que la gauche républicaine catalane (ERC) reste réticente pour l'adopter.

Récemment, l'ex-vice-président de la généralité et leader de cette formation, Oriol Junquers, actuellement en détention préventive, avait publié dans un journal catalan, une lettre dans laquelle il affirmait que «les listes séparées étaient la meilleure option».

Au total, selon l'institut national espagnol des statistiques, 5.553.983 électeurs peuvent voter le 21 décembre à l'occasion de ces nouvelles élections régionales dont 5.329.139 vivants dans la communauté autonome et 224.844

à l'étranger.

Selon les statistiques publiées vendredi, ce nombre enregistre une hausse de l'ordre de 136.000 électeurs nouveaux par rapport au vote précédent du parlement de Catalogne organisé le 27 septembre 2015.

La tenue de ces élections régionales anticipées convoquées par le gouvernement espagnol conformément à l'article 155 de la constitution aura un budget d'environ 25 millions d'euros selon le délégué du gouvernement espagnol en Catalogne, Enric Millo.

Le président catalan destitué par les autorités espagnoles, Carles Puigdemont a affirmé vendredi à Bruxelles, où il se trouve, être «disposé» à se porter candidat aux élections du 21 décembre en Espagne.

«Je suis disposé à être candidat», a-t-il déclaré à la télévision belge RTBF, lors d'une interview enregistrée et diffusée au journal télévisé.

«Je veux être un messageur pour nos concitoyens», a-t-il ajouté.

Le président catalan destitué a insisté pour obtenir de Madrid «l'engagement que le résultat de ces élections (sera) respecté».

Ces propos tenus par Carles Puigdemont qui se trouve en Belgique interviennent alors qu'un mandat d'arrêt européen a été lancé par une juge espagnole à son encontre.

SYRIE

Les militaires russes fournissent une aide humanitaire dans la province d'Alep

Les militaires russes ont fourni une assistance humanitaire aux habitants de la localité de Lalat Mohammad, située dans la province syrienne d'Alep, a déclaré hier aux journalistes le chef d'un hôpital militaire mobile russe, Andreï Partchakine. «Il n'y a pas de soins médicaux ici. Ceux qui ont la possibilité de rejoindre la ville, peuvent obtenir des soins médicaux auprès de la mission humanitaire. Ceux qui ne l'ont pas sont secourus sur place par nous», a indiqué le médecin, cité par l'agence Sputnik. Selon lui, les médecins militaires russes ont examiné dans cette localité plus de 200 patients, dont 130 enfants. En outre, les militaires russes ont distribué aux habitants locaux des colis de produits alimentaires. Prochainement, le convoi humanitaire devrait se rendre dans les localités voisines. Récemment, les militaires russes du Centre pour la réconciliation des parties en conflit en Syrie avaient livré de l'aide humanitaire dans la province syrienne de Kuneitra.

«Deux tonnes de nourriture avaient notamment été acheminées vers la ville de Khan-Ar-Nabi», a-t-on noté. Le Centre a choisi cette localité de la province en se basant sur l'analyse de la situation humanitaire dans la région.

Déclenchée en 2011, la crise en Syrie s'est complexifiée au fil des ans avec l'implication de pays étrangers et de groupes terroristes, sur un territoire de plus en plus morcelé.

Elle a fait plus de 330.000 morts et des millions de déplacés et réfugiés.

SYRIE

La Russie accuse les Etats-Unis de «crimes de guerre» à At-Tanf

L'armée russe, qui intervient en Syrie, a accusé vendredi les Etats-Unis d'empêcher des réfugiés syriens de recevoir de l'aide humanitaire, estimant que cela s'apparente à des «crimes de guerre», ce que Washington a catégoriquement démenti.

Selon un communiqué du «Centre russe pour la réconciliation des parties belligérantes», la situation humanitaire est très difficile dans la région d'At-Tanf, à la frontière jordano-syrienne, où est positionnée une garnison de la coalition internationale menée par Washington.

«Le plus urgent est la situation humanitaire dans la région d'At-Tanf par la faute des Etats-Unis, qui y ont illégalement déployé une base militaire et interdisent de s'en approcher à moins de 55 kilomètres, privant des dizaines de milliers de réfugiés de la possibilité de recevoir de l'aide humanitaire», indique ce communiqué transmis aux agences de presse russes. «Les actions de l'armée américaine et de la soit-disante «coalition internationale» sont une violation grossière du droit humanitaire et pourraient être qualifiées de crime de guerre», a-t-on souligné dans le texte. Les Etats-Unis ont démenti catégoriquement ces allégations, affirmant que c'est le gouvernement syrien qui empêche l'aide d'arriver.

Actuellement, l'armée russe appuie les forces gouvernementales dans sa lutte contre le groupe terroriste autoproclamé «Etats islamique» (EI, Daech) alors que la coalition internationale emmenée par les Etats-Unis soutient les combattants kurdes et arabes des Forces démocratiques syriennes (FDS).

IRAN/ÉTATS-UNIS

Des milliers d'Iraniens manifestent à Téhéran contre Trump et les Etats-Unis

Des milliers de personnes ont manifesté hier à Téhéran pour dénoncer la politique «anti-iranienne» du président Donald Trump, devant l'ex-ambassade américaine, à l'occasion de l'anniversaire de son occupation en 1979.

Cette célébration annuelle marque le début de l'occupation pendant 444 jours de l'ambassade par des étudiants, qui avaient retenu en otage plus de 50 diplomates américains.

Cela avait abouti à la rupture des relations diplomatiques entre les deux pays.

«Cette année, la politique anti-iranienne de Trump a mobilisé davantage les Iraniens», a déclaré Ali Shamkhani, le secrétaire du Conseil suprême de la sécurité nationale.

«L'arme des menaces et des sanctions de la part des Etats-Unis est vouée à l'échec», a affirmé M. Shamkhani, qui a rejeté toute négociation sur le programme balistique. «Le peuple iranien considère l'Amérique criminelle comme son prin-

cipal ennemi et condamne les propos dénigrants du président honni des Etats-Unis contre le grand peuple iranien et les Gardiens de la révolution», affirme le communiqué final du rassemblement, lu à la tribune.

Le président américain a récemment durci encore le ton à l'égard de Téhéran, qu'il accuse de semer le chaos au Moyen-Orient.

Il a menacé mi-octobre de sortir les Etats-Unis de l'accord nucléaire «à tout moment», demandant au Congrès de prévoir de nouvelles sanctions économiques contre Téhéran.

Washington a renforcé ses sanctions contre les Gardiens de la Révolution.

Le Trésor américain a ajouté mardi les noms d'une quarantaine de personnes morales ou physiques iraniennes à la liste des personnes visées par son programme punitif «antiterroriste».

L'accord nucléaire conclu en 2015 entre l'Iran et le groupe 5+1 (Etats-Unis,

France, Royaume-Uni, Russie, Chine et Allemagne) avait pourtant permis un relatif apaisement entre Téhéran et Washington.

Dimanche dernier, le directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), Yukiya Amano a déclaré que Téhéran «met en œuvre» ses engagements pris aux termes de l'accord international sur le nucléaire iranien.

«A la date d'aujourd'hui, je peux affirmer que l'Iran met en œuvre ses engagements en matière nucléaire pris dans le cadre du PGAC», a déclaré M.

Amano lors d'une conférence de presse devant des médias iraniens, selon un court extrait diffusé par la Télévision publique iranienne.

Le Plan global d'action commun (PGAC, JCPOA selon l'acronyme anglais) est le nom de l'accord conclu en juillet 2015 à Vienne entre l'Iran et le Groupe des Six (Allemagne, Chine, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Russie).

RUSSIE:

Des dizaines d'arrestations à une marche nationaliste

La police russe a procédé hier à Moscou à des dizaines d'interpellations lors du traditionnel défilé annuel des ultranationalistes, selon des sources médiatiques.

Cette «Marche russe», qui réunit tous les 4 novembre des groupuscules ultra-nationalistes et d'extrême droite, avait été autorisée par les autorités mais la police a interdit samedi aux organisateurs d'utiliser leurs bannières à cause de slogans jugés inappropriés.

Les organisateurs ont répondu en annulant le rassemblement et les participants qui n'avaient pas encore franchi les détecteurs à métaux installés par la police ont commencé

à être interpellés. Cette année, ce défilé a rassemblé environ 300 personnes, selon l'AFP.

La police a évoqué le nombre de 200 participants.

Au moins 30 personnes ont été interpellées, selon une source policière citée par l'agence TASS.

Selon le site spécialisé OVD-Info, 41 personnes ont été arrêtées, parmi lesquelles figure l'un des organisateurs, Konstantin Filine.

Organisée chaque année à l'occasion de la fête de l'Unité nationale, jour férié en Russie qui commémore l'expulsion des forces d'occupation polonaises du Kremlin en 1612, la

«Marche russe» rassemble de moins en moins de participants d'année en année et est souvent éclipsée par d'autres événements organisés le même jour par les formations proches du pouvoir.

Habituellement unis par leur rejet de la présence en Russie d'immigrants venus des ex-républiques soviétiques, les groupuscules d'extrême droite russes se sont divisés ces dernières années entre partisans des séparatistes pro-russes de l'est de l'Ukraine et soutiens des nationalistes ukrainiens qui les combattent.

63^E ANNIVERSAIRE DU DÉCLENCHEMENT
DE LA GUERRE DE LIBÉRATION:

Une semaine culturelle belgo-algérienne à Bruxelles

Une semaine culturelle belgo-algérienne est organisée depuis vendredi à la commune de Saint-Josse-ten-Noode dans la région bruxelloise, pour commémorer le 63^e anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération nationale.

La semaine culturelle ouverte par le consul général d'Algérie à Bruxelles, Abdelkrim Yamani et par le bourgmestre (maire) de la commune de Saint-Josse-ten-Noode, Emir Kir a consacré sa soirée d'ouverture au feu Guy Cudell, ancien bourgmestre de la commune, pour son soutien aux nationalistes algériens qui luttèrent pour l'indépendance de l'Algérie. Grâce à sa fonction mayoriale, feu Guy Cudell, un militant internationaliste, délivrait des permis de séjour à des militants algériens venus se réfugier en Belgique pendant la guerre d'Algérie.

Le consul général d'Algérie à Bruxelles a rendu un vibrant hommage à cette «personnalité historique», saluant un «partisan actif du combat» du peuple algérien pour l'indépendance. Rappelant le grand sacrifice consenti

par le peuple algérien pour recouvrer sa dignité et sa liberté, M. Yamani a affirmé que les hommes et les femmes qui se sont élevés contre l'injustice et le déni de leur droit de vivre librement, ont «trouvé du soutien auprès de peuples et de personnalités épris de justice dont de nombreux Belges».

Ces Belges «se sont inscrits dans cet esprit et ont apporté un soutien inestimable au combat du peuple algérien», a-t-il soutenu, assurant que «les noms de Guy Cudell, Serge Moreaux et tant d'autres restent gravés dans la mémoire du peuple algérien». Témoignant la «gratitude» et la «reconnaissance» du peuple algérien au soutien apporté par cet homme (Guy Cudell) à la cause algérienne, Mohamed Sofiane Berrah, ministre-conseiller à l'ambassade d'Algérie à Bruxelles a affirmé que «les murs de la salle (de la commune dont le défunt Guy Cudell était maire) sont témoins d'une époque où les Algériens



se retrouvaient chez eux».

M. Berrah a souligné, à l'occasion, le soutien apporté par cet homme aux militants algériens pendant la guerre de libération, saluant «un militant infatigable».

De son côté, le bourgmestre de la commune Saint-Josse-ten-Noode, Emir Kir a affirmé que «par la volonté de Guy Cudell, la commune a toujours promu la solidarité envers les migrants».

«Aujourd'hui, nous poursuivons la voie tracée par notre ancien bourgmestre», a-t-il ajouté, exprimant sa fierté d'administrer une commune «ouverte à la diversité».

La soirée s'est poursuivie par la projection de quelques extraits du film-documentaire réalisé par

Hugues Le Paige sur «les Belges dans la Guerre d'Algérie».

Par ailleurs, plusieurs activités sont prévues lors de cette semaine culturelle dont l'exposition peinture de Rachid Fatah et une conférence sur l'histoire d'Algérie en mettant l'accent sur la présence Ottomane sera animée samedi par Omar Diab. Un concert animé par le groupe mythique Raina Rai sera organisée le 10 novembre à Bruxelles pour clôturer cette semaine culturelle organisée par l'association «Les amitiés belgo-algériennes» en partenariat avec la commune de Saint-Josse-ten-Noode.

Le colonialisme est indéfendable et il fallait le combattre

Le colonialisme est indéfendable, il fallait le combattre et soutenir ceux qui ont lutté pour leur indépendance, a affirmé hier à Alger Nils Andersson, éditeur suisse et grand ami de l'Algérie, soulignant avoir assumé «jusqu'au bout» le choix de soutenir la cause algérienne et le combat du peuple algérien pour son indépendance.

«La cause algérienne était trop importante pour moi et j'ai assumé mes responsabilités de la soutenir jusqu'au bout», a-t-il indiqué au Forum du quotidien *El Moudjahid*, ajoutant que son adhésion à la guerre de Libération nationale traduisait «une prise de conscience de la justesse de la cause algérienne».

«Le colonialisme est indéfendable, il fallait le combattre et soutenir ceux qui se battaient et luttèrent pour leur indépendance», a soutenu M. Nils, qui a relevé que son adhésion à la lutte du peuple algérien «a été inspirée d'articles de la presse qui dénonçaient le colonialisme». Le soutien de M. Nils Andersson, propriétaire de la Cité Editeur à la cause algérienne s'est matérialisé davantage dans le domaine de l'édition avec notamment la réédition en Suisse en mars 1958 du livre *La ques-*

tion d'Henri Alleg, quinze jours seulement après sa saisie en France, a-t-il témoigné, faisant remarquer que cette réédition lui a valu d'«incessantes interpellations et autres convocations policières en Suisse». Dans le sillage de l'édition militante, Nils Andersson réédite également *La Gangrène* (témoignages d'Algériens torturés), après sa saisie aux Editions de Minuit, et publie d'autres documents, notamment *Les Disparus*, un dossier établi par le collectif des avocats dont Jacques Vergès, et le livre *La Pacification*, signé Hafid Keramane. Farouche défenseur des écrits interdits, Nils Andersson est expulsé de Suisse en 1967 comme il est interdit de séjour en France sur une décision administrative. Rappelant que cet humaniste, né en Suisse en 1933, a reçu le 18 juin 2013 à Alger, la médaille Achir de l'Ordre de mérite national en signe de reconnaissance et de considération pour son soutien à la Révolution algérienne. Nils Andersson vient de publier aux éditions Dar Khettab un livre intitulé *De la décolonisation au déclin de l'Occident. Mémoire éclatée*, disponible au Salon international du livre d'Alger (SILA).

Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIÈRE
DE LA WILAYA DE OUARGLA

N° : 1904/2017

✎

Entreprise De Travaux De Bâtiment
- KOUDRI SAMIR -
Nizela Ouargla

1^{ère} MISE EN DEMEURE

✓ LE SERVICE CONTRACTANT : Office de Promotion & de Gestion Immobilière de Ouargla.

✓ L'ENTREPRISE : Entreprise De Travaux De Bâtiment
- KOUDRI SAMIR -
Nizela Ouargla

✓ LA CONVENTION:

- Convention n°133/2013 du 21/02/2013, relative à la réalisation de 04/24/106/622 LPL à Touggourt Ouargla Lot n°(04).

en application de l'article 112 du décret présidentiel N°10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics, modifié et complété, est mise en demeure pour abandonnement du chantiers et non respect du planning de travaux et planning de livraison..

L'Entreprise est invitée :

- à mettre à la disposition du chantier les moyens nécessaires et reprendre les travaux dans les 08 jours à partir de la date de parution de cette mise en demeure dans les journaux et le Bomop,
- à achever rapidement les travaux restants et ce conformément aux clauses contractuelles de la convention susvisée.

BISKRA

Découverte de vestiges de la révolte des Zaâtcha

Des vestiges liés à la révolte populaire des Zaâtcha (wilaya de Biskra) contre le colonialisme français durant le XIX^e siècle «viennent d'être découverts», a indiqué Noureddine Abdelbaki de l'association culturelle locale «Zaâtcha». Trouvés sur le site même de l'oasis des Zaâtcha, ces vestiges comprennent des obus utilisés par l'artillerie française au cours de leur pilonnage du village de cet oasis avant d'y pénétrer,

a précisé la même source, en marge de festivités commémorant le déclenchement de la Révolution du 1^{er} novembre 1954.

Des vestiges du siège de la zaouïa et de la demeure de cheikh Bouziane, chef de la révolte, ainsi que des pièces en poterie ont été également trouvés sur le même site, a ajouté la même source.

Ces découvertes ont été faites au cours d'une opération de reconnaissance su-

perficielle du site initiée par l'association, a indiqué la même source, précisant que l'oasis est entièrement ensevelie depuis son envahissement et sa destruction par les troupes de l'occupant français. L'oasis des Zaâtcha, située dans les Ziban occidentaux à environ 30 km de la ville de Biskra, a été en 1849 le théâtre d'une révolte populaire dirigée contre l'occupation française par cheikh Bouziane.

BÉCHAR :

Baptisation de l'Ecole des cadets de la nation du nom du Chahid Saber Abdelkader

L'école des cadets de la nation à Bechar a été baptisée mercredi du nom du chahid Saber Abdelkader, lors d'une cérémonie présidée mercredi par le général-major Said Changriha, commandant de la 3^e région militaire. Cette action, qui intervient dans le cadre de la célébration du 63^e anniversaire du déclenchement de la révolution du 1^{er} Novembre 1954, intervient dans le cadre de la décision du ministère de la Défense nationale portant baptisation des unités, établissements et structures de l'Armée nationale populaire du nom de martyrs de la Révolution et de moudjahidine, a-t-on indiqué.

La cérémonie de la baptisation de cette école sise au chef-lieu de wilaya de Bechar s'est déroulée en présence d'officiers supérieurs de la 3^e région militaire, de membres de la famille du chahid Saber Abdelkader ainsi que d'enseignants et encadreurs pédagogiques de cette structure éducative et militaire. Le général-major Said Chan-

griha a procédé aussi à l'inauguration officielle de la piscine de cette école, réalisée dans le but de renforcer les infrastructures sportives mises à la disposition des cadets de la nation poursuivant leurs études dans cette école.

Né en 1929 à Kenadza (18 km au sud-ouest de Béchar), le chahid Saber Abdelkader dit Si Reda a très jeune commencé à militer au sein du Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD) pour rejoindre ensuite l'organisation spéciale (OS), où il prend une part active, à l'instar d'autres militants de la région du sud-ouest du pays, aux préparatifs du déclenchement de la révolution du 1^{er} Novembre 1954.

Dès le déclenchement de celle-ci, il rejoint les rangs de la glorieuse Armée de libération nationale (ALN) en début de 1956 dans la zone 8 de la wilaya historique 5 où il prend part à plusieurs opérations militaires menées par l'ALN contre l'armée coloniale dans la région d'Abadla, au sud de Béchar.

SILA 22 : Profusion d'ouvrages, entre anarchie des auteurs et créativité

La 22e édition du Salon international du livre d'Alger (Sila 22) a coïncidé avec la sortie de plus de 180 romans dans les trois langues (arabe, amazighe et française), avec plus de 90% de livres écrits en arabe et la moitié sont les premières œuvres de leurs auteurs, un phénomène qui suscite des questionnements autour des éditeurs qui font la promotion des premières œuvres et sur la qualité de l'écriture.

Certains auteurs estiment que cet engouement pour l'écriture est « positif », de l'avis de Amine Zaoui qui a relevé que l'Algérie avec ses dix millions d'élèves, deux millions d'universitaires et un million de diplômés « a besoin de plus de 100 romans par an ».

Amine Zaoui qui s'est dit « très content de cette profusion de nouveaux livres », a manifesté, en dépit de son enthousiasme pour l'émergence de nouveaux auteurs, sa crainte pour certains de basculer dans le « suicide culturel », notamment en l'absence d'un accompagnement critique » donnant lieu à un tri « rationnel » et « séreins ».

Commentant cette vague d'écriture et d'édition, le romancier Mohamed Djaffar estime que « le sentiment ne produit pas de la littérature », relevant cependant « une certaine positivité » dans la publication d'un grand nombre de romans.

Pour le romancier, « le problème ne réside pas dans le jeune créateur mais dans l'absence de certains axes », avant de citer les éléments manquants chez l'éditeur, notamment « l'absence de rédacteur ou de réviseur », outre « l'absence » de presse spécialisée, la faiblesse des médias culturels, et la « domination » des réseaux sociaux qui ont « accordé un pouvoir au lecteur et l'ont transformé en auteur ».

Le critique et universitaire, Mohamed Amine Bahri a évoqué le « roman d'urgence » comme ce fut le cas dans les années 90.

Et d'ajouter que « l'obsession sécuritaire qui a engendré les « textes légers » dans les années 90, est devenue « une obsession sociale » et le souci majeur du jeune ro-



mancier immature est la publication ».

Un moyen d'occuper une place sociale
Mohamed El Amine Bahri explique que l'écriture chez certains amateurs n'est pas tant un objectif d'autant qu'elle est un moyen pour occuper une place au milieu de l'élite intellectuelle.

Selon le critique et universitaire Lounis Benali, « en l'absence d'un mouvement critique, la vigilance s'impose face à la profusion de maisons d'éditions et à l'émergence des nouveaux auteurs, estimant que « certains récits ne sont pas soumis au contrôle strict d'un comité de lecture », ce qui a donné lieu à des récits en manque de « spécificités du roman » en termes de langue, d'art et d'esthétique.

Beaucoup d'écrivains payent la publication de leurs ouvrages notamment les nouveaux auteurs qui tentent d'éditer leurs livres à n'importe quel prix.

Si ce comportement est « contraire aux

valeurs universelles de l'édition, il est cependant acceptable quand l'œuvre est éditée au compte de l'écrivain.

Des éditeurs mais avec l'argent des nouveaux auteurs

Youssef Tanouit estime que la révision et la correction ne « relèvent pas de l'éditeur mais de l'écrivain », soulignant que rien n'interdit que l'écrivain paie la publication de son roman.

Les maisons d'édition perçoivent de l'argent de la part des écrivains pour éditer leurs ouvrages et apposent leur nom sur la couverture du livre.

Le romancier Mohamed Djaffar est quant à lui « contre l'édition moyennant une contrepartie ». Je suis, a-t-il dit, étonné que certains éditeurs admettent cette situation et procèdent même de la sorte ».

Lounis Benali a notamment appelé les éditeurs à « régler les problèmes de distribution ».

TLEMCEM : Prochain séminaire sur le hawzi et la musique andalouse

Un séminaire national sur le hawzi et la musique andalouse sera organisé prochainement à Tlemcen, a-t-on appris du commissaire du festival national du hawzi, qui prendra fin aujourd'hui.

Cette annonce a été faite après le report de la rencontre-débat consacrée à cette même thématique, prévue initialement vendredi, dans le cadre de la 10e édition de ce festival, ouvert mardi au palais de la Culture Abdelkrim-Dali de Tlemcen.

Cette rencontre devant se pencher sur cette thématique a été reportée, a indiqué Amine Boudefla, précisant qu'elle sera remplacée par un séminaire national qui verra la participation d'une quinzaine d'aca-

démiciens, musicologues et autres spécialistes.

C'est devant l'importance de ce thème qu'on ne pouvait débattre durant trois ou quatre heures, que le commissariat a pris cette décision allant en droite ligne avec l'objectif tracé, à savoir parler du hawzi durant toute l'année, et non pas se contenter des seules journées du festival, a-t-il expliqué, faisant savoir que la date de la tenue de ce séminaire sera connue ultérieurement.

Par ailleurs, la quatrième soirée du festival a enregistré, vendredi soir, la participation de trois formations musicales qui ont émerveillé un nombreux public, venu assister et savourer cette musique et ses

anciens poèmes.

Ainsi, l'association Mustapha Belkhdja d'Oran, lauréate en 2013 du premier prix de la 7ème édition de ce même festival, a agréement l'assistance de morceaux de cette musique suivis d'interprétations de poèmes anciens.

Créée en décembre 1997 par des musiciens et spécialistes, cette association a représenté à maintes reprises la culture algérienne à l'étranger.

Pour sa part, l'association El Mouahidia de Nedroma a interprété le grand succès de Cheikh Ghaffour, le chantre de cette cité, Oualfi Meriem qui a été très applaudi par le public, subjugué par la jeunesse de la composante de l'orchestre. Créée en 1973, cette

association mise beaucoup sur la formation au niveau de son école de musique andalouse pour assurer la relève et la pérennité de cet héritage.

Enfin, l'association Ryad El Andalou de Tlemcen, créée en avril 1977 dans le but de contribuer à la sauvegarde et à la diffusion de la musique classique algérienne et de participer au renouveau de la culture et de l'art andalous, a interprété des poèmes de Bensahla et Bentrigui à la grande joie de l'assistance.

L'avant dernier jour de cette manifestation verra la programmation, samedi soir, des orchestres des associations Nahda d'Oran, El Maghdiriya de Mascara et Ahab Cheikh Larbi Bensari de Tlemcen.

MAMMERI : La pensée de Mammeri cristallisée dans la revue Awal

La revue « Awal » (la parole), première revue spécialisée dans la recherche sur la culture amazighe créée par Mouloud Mammeri, a été le réceptacle de la pensée de cette grande figure de la culture algérienne, embrassant le champ de l'ensemble de ses recherches.

Fondée en 1985 à Paris avec Tassaâdit Yacine sous l'égide du Centre d'études et de recherche amazighe, Awal est pour les spécialistes la traduction de l'ambition et de la démarche scientifique de Mouloud Mammeri et qui l'ont guidé dans ces travaux de recherche sur la culture amazighe.

La publication reflète, dans ces quatre

premiers numéros, une ouverture sur l'universalité avec la publication de textes en Espagnol, outre le français, et un intérêt égal porté à toutes les régions amazighophones d'Algérie, mais aussi du Mali, Niger, Tunisie, Maroc jusqu'au Iles Canaries.

Outre les aspects linguistiques et anthropologiques, Awal s'est intéressée aux aspects archéologiques et aux cultures populaires amazighe comme en témoignent des écrits sur les chants de l'Ahaggar et l'Ahalil du Gourara ainsi que des contributions du préhistorien français Henri Lhote qui avait mené la première mission scientifique dans le Tassili N'Ajjer, un plateau s'étendant sur

72.000 km2 dans le sud-est de l'Algérie, aux frontières avec le Mali, la Niger et la Libye.

« Awal » compte également des analyses littéraires de textes d'auteurs comme Kateb Yacine, des traductions de contes berbères qui avaient fait l'objet de deux recueils de contes publiés par Mammeri, ainsi que de la poésie amazighe traduite vers le français.

Le troisième numéro de cette revue avait publié une adaptation de la pièce de théâtre « Le médecin malgré lui » de Molière, traduite et écrite par Mohya et qui donnera la pièce « Si Lehlou ».

Après le décès de Mouloud Mammeri en 1989, Tassaâdit Yacine a repris le flambeau

CONSTANTINE : Ouverture d'un musée dédié au défunt maître du malouf Mohamed-Taher Fergani

Un musée dédié au maître du malouf, Hadj Mohamed-Taher Fergani a été ouvert jeudi soir au deuxième étage du Palais de la culture Mohamed Laïd-Al Khalifa de Constantine. Retraçant les principales séquences du parcours artistique de Hadj El Fergani, ce musée contient des centaines de photos du défunt, plusieurs instruments musicaux qu'il utilisait, ses disques et enregistrements, certains de ses affaires personnelles, et les attestations d'honneurs et trophées qui lui ont été décernés tout le long de son parcours. Ce musée comprend également « un pavillon d'honneurs » orné du violon cher à El Hadj Fergani, la médaille de l'ordre de mérite national « Achir » que le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika lui avait décerné et une lettre signée par le chef de l'Etat en signe de reconnaissance pour sa contribution pendant sept décennies dans le domaine artistique au service de la chanson andalouse. Les portes de ce nouvel espace demeureront ouvertes pour les férus du Malouf et de Hadj El Fergani en particulier, a souligné le directeur de la Culture, Zitouni Aribi, affirmant que ce musée retrace pour les futures générations le parcours du rossignol de l'antique Cirta.

L'ouverture de ce musée est « un signe de reconnaissance au maître du malouf, considéré comme l'un des principaux repères de la musique algérienne ayant consacré toute sa vie au service de la chanson andalouse dans son genre malouf en particulier », a souligné le responsable, qui est revenu sur les multiples contributions du défunt. La cérémonie d'ouverture, qui s'est tenue en présence des autorités locales, a été marquée par la présentation d'un documentaire retraçant la vie artistique de Mohamed Taher Fergani, le monument de la chanson malouf et de la culture algérienne intitulé : « Les grands qui ne meurent pas » du réalisateur Ali Aissaoui. De son vrai nom Regani, Mohamed-Taher est né le 9 mai 1928 à Constantine dans une famille de musiciens. Son père, Cheikh Hamou Fergani (1884-1972) était un chanteur et compositeur réputé du genre hawzi. Mohamed Taher Fergani a débuté sa carrière artistique dans le genre oriental égyptien évoluant dans une troupe musicale avant de changer de registre et de s'orienter vers le malouf propre à Constantine, sous l'influence des ses Cheikh Hassouna Ali Khodja et Baba Abid. En 1951, à Annaba, il se fait remarquer à un concours musical, dont il remporte le premier prix, et, dans la foulée, enregistre son premier album qui l'impose, à la fois, comme chanteur populaire et maître du malouf.

Au contact des grands maîtres de l'arabo-andalou algérien, tels Dahmane Ben Achour ou Abdelkrim Dali, il perfectionne son art. Sa voix exceptionnelle et son coup d'archet inégalable ont fait de Hadj Mohamed Taher le maître incontesté de l'école du malouf constantinois. Appelé la mémoire vivante du malouf, El Hadj a œuvré pendant les 70 ans de sa carrière artistique à perpétuer la musique malouf et n'a cessé de charmer par la qualité de son interprétation un grand nombre de mélomanes. Il compte à son actif des centaines d'enregistrements de chansons malouf mais également dans les genres musicaux, le mahjous, le zjoul et le hawzi. Des enregistrements, de l'avis des musicologues, qui ont amplement contribué à préserver le patrimoine musical de Constantine.



de cette publication qui rend, régulièrement, hommage à son fondateur.

remède	↓	stimule- rait	↓	croc de boucher	↓	poisson de bocal	↓	voie de jonction	↓	métal d' alliance	↓	or	↓
réexami- neras		solennel- lement		théâtre de geisha		lanque de terre		boule de Hollande		rôdaient sans but		cent pour le siècle	
→		↓		↓		↓		↓		↓		↓	
spolier	→									négation	→		
titre féodal										attrapa			
↓				copula- tive	→			coins chauds	→				savant en hérité
↓				cri de mépris	↓			anciens poètes	↓				↓
mâle de biche	→					petit bourg	→						
religion tibétaine						tour de bobine	↓					mo- queurs	
↓								unité de capacité	→				
								confes- sions	↓				
avant toi	→			levier de piano	→						au goût du jour	→	
essai				apogée							de bon matin		
↓				↓		flairée	→				↓		
						mettre en rage	↓						
nickel du chimiste	→			période tendue	→					entière- ment	→		
navire à vapeur				parfum de chef	↓					subsiste			
↓								patric d' Abraham	→		classe- ment person- nel	→	
								se rendra	↓			c'est le scandium	→
monnaie du Mexique	très vieux	→				baquettes	→					minus- cules	
↓	gibier ronge	↓				peignées	↓					↓	
				renqaine	→					pièce de charrue	→		fleur de gerbe
donnait				parcours du jour	↓					curiosité	↓		
↓												↓	
plaque de dallage								savant à la pomme	→			↓	
↓								grecque	↓				
bouclier d'index	→			inter- ruption	→					plan- chettes	→		
↓				chicana	↓								
						marcher vite	→						loupées
						apprit	↓						↓
obligation de socut	entre- laci	→								double équerre	→		trou pour les poutres
↓	riqou- reux	↓								chaîne télévisée	↓		↓
								gallium à l'amphi	→		stupide	→	
								levant	↓		garanti		
dessina- teurs		renvoi										saint en Biqorre	→
↓		↓		pronom amical	→								
				amuse- ment	↓								
presse	→					canal de salin	→					siqle nazi	→

- Afrique du Sud : Fête nationale.
- Lesotho : Fête de l'indépendance.

[illegible]

SCRIPTURAIRE
ATOLI■SAUNER
LAPINE■IXODE
INA■SOUL■CUI
FORMOL■LATIN
I■TENERE■ART
COZES■PRIVEE
AL■S■BRAVO■R
TYR■MA■IE■M■
IMAGERIE■VIN
OPTERIONS■EU
NESLE■STABLE

[illegible]

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE DE TENNIS SENIORS: Rihane devient le plus jeune champion et bat le record de son oncle

A 16 ans, le joueur Youcef Rihane est devenu le plus jeune champion d'Algérie seniors en tennis après son sacre hier à Oran lors du championnat d'Algérie de la discipline (garçons et filles) qui s'est déroulé depuis mercredi dernier au complexe sportif de l'AS PTT d'Oran (Kacem Elimam).

Rihane a pris le dessus sur Mohamed Hassen (AS Sûreté nationale) sur le score de deux sets à zéro (6-3 et 6-4), confirmant par là même sa supériorité, lui, qui avait battu le champion sortant, Abdelhak Hamreulaine, en quarts de finale.

Le record en la matière était détenu par l'oncle de Rihane lui-même. Ironie du sort, il l'avait battu à Oran, il y a de cela une trentaine d'années, raconte le président de la Ligue oranaise du Tennis, Boudjemaa Tedjini.

Le jeune Youcef, considéré comme l'espoir du Tennis algérien, s'est dit, dans une déclaration à l'APS à l'issue de la compétition, très content d'avoir battu le record de son oncle.

«Aujourd'hui ma joie est double après avoir remporté mon premier titre de champion en seniors, et aussi battu le record de mon oncle, qui était jusque-là le plus jeune joueur à avoir été sacré dans ce registre. Il avait à l'époque 17 ans», s'est réjoui Rihane, qui exerce encore dans la catégorie junior.

Cette nouvelle consécration devrait motiver davantage Youcef pour poursuivre sur sa lancée. «C'est mon troisième titre majeur, après avoir remporté le championnat du monde des moins de 18 ans déroulé à Hydra, j'ai également été sacré en Egypte, et je viens de perdre la finale du tournoi international la Raquette d'Or juniors au Maroc», a encore dit l'athlète du GS pétroliers. C'est dire que Rihane est déjà récompensé pour les efforts qu'il est en train de consentir, même s'il reste persuadé qu'il lui faudra davantage de sacrifices pour atteindre le niveau mondial.

«Il faudra beaucoup de moyens pour se hisser au niveau mondial. En Algérie, je vois qu'on commence à nous mettre dans les meilleures dispositions possibles pour progresser. Personnellement, mon club, ainsi que la Fédération algérienne sont tout le temps à mes côtés. J'espère être à la hauteur de la confiance placée en moi», a-t-il expliqué. Appelé à juger le niveau général du championnat d'Algérie seniors cette saison, Rihane a estimé qu'il était meilleur par rapport aux précédentes épreuves.

JEUX MÉDITERRANÉENS 2018 : Ould Ali : «Les fédérations déposeront les listes des athlètes avant le 5 novembre»

Le ministre de la Jeunesse et des Sports (MJS), El Hadi Ould Ali, a indiqué vendredi à Alger, que les fédérations sportives nationales transmettront avant le 5 novembre au Comité olympique et sportif algérien (COA), les listes des athlètes présélectionnés pour les 18es Jeux méditerranéens (JM-2018) prévus à Tarragone (Espagne) du 22 juin au 1er juillet.

«Toutes les listes seront sur le bureau du secrétaire général du COA avant le 5 novembre. Les instances fédérales sont sur le point de déposer toutes les listes avant le délai qui a été donné. Il faut que vous sachiez que plusieurs fédérations ont arrêté déjà leurs délégations pour ce rendez-vous», a déclaré le ministre en marge de l'ouverture des travaux du congrès africain du sport et travail au Centre de regroupement de Souidania.

Le COA avait fixé au 24 octobre le dernier délai de dépôt des listes des athlètes présélectionnés pour les 18es Jeux méditerranéens avant de le prolonger jusqu'au 5 novembre.

Par ailleurs, Ould Ali a démenti les informations

faisant état d'une prétenue ingérence de son département dans le travail du COA: «Il n'y a eu aucune intervention du MJS dans les affaires du COA. Il y a un conflit entre les fédérations et le COA depuis son assemblée générale élective. Le président du COA (Mustapha Berraf) doit assumer toutes ses responsabilités.

Notre seul souci est la sérénité et la stabilité du mouvement sportif national».

«Nous sommes là pour aider les jeunes à représenter l'Algérie dignement comme nous l'avions fait avec le COA pour la préparation des athlètes aux Jeux Olympiques de Rio en 2016», a ajouté la même source.



Pour rappel, les fédérations concernées par le dépôt des listes des athlètes présélectionnés sont : l'athlétisme, l'aviron et le canoë, le badminton, le basket-ball, la boxe, les sports de boules, le cyclisme, l'escrime, l'équitation, le football, la gymnastique, le golf, le handball, l'haltérophilie, le judo,

le karaté-do, les luttes associées, la natation, le taekwondo, le tennis, le tennis de table, le tir sportif, le triathlon, le volley-ball et la voile. L'ex-championne olympique du 1500m, Hassiba Boulmerka, sera la chef de mission de la délégation algérienne qui prendra part aux Jeux de Tarragone.

CYCLISME : L'Algérien Abdellah Benyoucef remporte le Grand prix international d'Alger

L'Algérien Abdellah Benyoucef du GS Pétroliers a remporté vendredi à Rouiba (Alger) le Grand Prix international cycliste d'Alger dont la quatrième et dernière étape est revenue son coéquipier Hamza Yacine du GS Pétroliers. A l'issue de la dernière étape courue à Rouiba sous forme d'un circuit fermé de 90 km finalisé en 4 tours, Hamza Yacine a franchi la ligne d'arrivée au sprint final avec le temps de 2h00 :00, devant le Marocain Hida Abdellah et Kerrar Ayoub du Club Sovac, crédités du même temps. Au classement général du Grand Prix international

d'Alger, l'Algérien Abdellah Benyoucef du GSP remporte le maillot jaune, alors que le maillot vert du meilleur sprinteur et blanc du meilleur espoir sont revenus à son coéquipier de l'équipe, Hamza Yacine. Le maillot à pois du meilleur grimpeur est revenu à l'Algérien Abderouf Bengayou de l'Atlas Blidéen. Le maillot rouge du coureur le plus combatif a été attribué à l'Ukrainien Halovash Oleksandor de la formation émiratie d'Al-Nasr.

Le GS Pétroliers a été sacré en remportant le classement général par équipes et trois meilleurs dis-

tinctifs du Grand Prix international d'Alger, à savoir le jaune du vainqueur final, le vert du meilleur sprinteur et le blanc du meilleur espoir.

La dernière étape du rendez-vous d'Alger a été dominée par le duo Hamza Mahdi du GS Pétroliers et l'Ukrainien Halavash Oleksandor d'Al-Nasr qui ont annoncé la couleur dès le premier tour du circuit. Ce duo a passé les trois premiers tours seuls en tête avant d'être rattrapés dans le dernier tour suite au travail réalisé par les coureurs du GSP qui voulaient gagner l'étape et le classement général du Grand Prix.

ATHLÉTISME / CHAMPIONNATS ARABES U18 (3^e J) : 19 médailles pour l'Algérie, dont 5 en or

La sélection algérienne d'athlétisme a bonifié sa moisson avec neuf nouvelles médailles, pour un total de 19 breloques à l'entame de la 3^e et avant-dernière journée des Championnats arabes des moins de 18 ans, organisés du 2 au 5 novembre à Tunis (Tunisie).

Une de ces neuf nouvelles médailles était en or, œuvre de Ouidad Yesli en heptathlon avec 1172 points, au moment où les huit autres médailles comportaient trois en argent et cinq en bronze.

La médaille en argent a été remportée par Oussama Cherrad sur le 800m, en 1:54:08, Khadidja Hebbache (1500m), et Ouidad

Yesli, qui après avoir brillé en heptathlon a remporté l'argent, au lancer de poids. Les médailles de bronze quant à elles ont été l'œuvre de Katia Hamoumraoui (lancer de poids), Chahrazad Khelloufi (marteau), Hania Abdallah (heptathlon / 1034 pts), Abdelghani Tebbani (saut en hauteur) et Yamina Dahmani (800m).

Une moisson qui porte le total provisoire de la sélection algérienne à 19 breloques : 5 or, 7 argent et 7 bronze. Les premières médailles d'or algériennes dans cette compétition ont été remportées par Loubna Benhadja (100m plat), Mohamed Mehdi Zekraoui (100m plat), et

Asma Baya Araïbia, ayant réussi un doublé, sur 100m/haies et au saut en longueur.

Pour ce qui est des médailles d'argent, elles ont été décrochées par Hichem Bekouche sur le 110m/haies et par Djihane Bensekela sur le 100m plat, ainsi que par Réda Boudechiche (perche) et Hamdani Benahmed (2000m steeple).

La moisson algérienne avait été bonifiée par deux médailles de bronze, décrochées par Souhila Azzi sur le 5 Km marche, et par Katia Hamoumraoui (disque). La sélection algérienne d'athlétisme prend part à cette compétition avec un total de 37 athlètes, dont vingt filles. Les Cham-



pionnats arabes d'athlétisme qui se poursuivent jusqu'au 5 novembre enregistrent la participation des Emirats arabes unis, le Koweït, le Liban, l'Arabie Saoudite, la Libye, l'Algérie, le Maroc, le Soudan, la Jordanie, l'Irak, le Yémen, la Tunisie, Oman et Qatar.

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE DE SAUT D'OBSTACLES: Le cavalier Tahri Abdellah de Tiaret s'adjuge le trophée cadet

Le cavalier Tahri Abdellah Ilyes du club Emir Abdelkader de Tiaret s'est adjugé le titre de champion d'Algérie cadets 2017 de saut d'obstacles, comptant pour le championnat d'Algérie, disputé vendredi au Centre équestre Colonel- Chabou de l'Office des parcs et des loisirs de la wilaya d'Alger (Caroubier). Montant «Lindj», Tahri s'est imposé dans ce concours disputé en quatre manches sans faute. La deuxième place est revenue à Benmouhoub Abderrahim de Blida qui montait «Insko» après un match barrage effectué sans faute avec un chrono de 33.99s et 4 points de pénalité devant Aich Achour Mohamed du même club de Blida sur Artiste des Forêts avec 38.29s qui a compté le podium. Cette épreuve des cadets a regroupé 42 cavaliers âgés de 10 à 14 ans et chevaux 6ans et plus, disputé en deux tours déferents sans chrono sur des obstacles de 1.25m. Ce rendez-vous national équestre s'achèvera samedi après-midi avec le déroulement des finales juniors et seniors. Cette compétition de quatre jours, organisée par la fédération équestre algérienne et coïncidant avec festivités nationales marquant le 63ème anniversaire du déclenchement de la révolution du 1er novembre 1954, enregistre la participation de plus de 100 chevaux et 105 cavaliers et cavalières, (42 cadets, 24 juniors et 39 seniors), issus de 28 clubs équestre du pays.

PARTENARIAT : L'Italien Rocco Cavallo tient toujours à reprendre la JS Kabylie

L'homme d'affaires italien Rocco Cavallo a affirmé hier à Alger qu'il tenait toujours à concrétiser son projet de partenariat avec la JS Kabylie (Ligue 1 algérienne de football), regrettant l'échec d'un accord avec les responsables du Conseil d'administration du club.

«J'aurais aimé que les choses prennent une issue favorable dans l'intérêt des deux parties, mais ça n'a pas été le cas.

En dépit des difficultés que j'ai rencontré pour finaliser l'accord, je tiens toujours à mon projet avec la JSK et ma proposition reste ouverte», a affirmé Cavallo lors d'un point de presse tenu à Alger.

Les membres du Conseil d'administration de la JS Kabylie ont décidé le 7 août dernier à l'unanimité, lors de l'assemblée générale des actionnaires de retirer leur confiance au président du club Mohand Chérif Hannachi, en poste depuis 24 ans.

Un mois plus tard, l'ancien défenseur international Abdelhamid Sadmi a été désigné président du directoire de la JSK, sur une décision prise par le Comité de surveillance de la JSK conduit par Malik Azlef et qui gérât provisoirement les affaires du club depuis le 7 août dernier.

«Sadmi a signé les documents au même titre que Azlef. Il y avait donc un accord de principe qui devait être entériné chez le notaire, mais des problèmes internes dont j'ignore l'origine ont surgi pour faire capoter la concrétisation de l'accord», a expliqué le propriétaire du Groupe Cavallo, regrettant la lenteur des dirigeants du club à mettre à sa disposition les documents requis.

Rocco Cavallo est revenu

sur les différents points du protocole d'accord, relevant au passage «la nécessité d'ouvrir le capital du club pour pouvoir générer des ressources financières».

«Lors de la réunion tenue le 8 octobre dernier avec les membres du Conseil d'administration, on s'est entendu sur la création d'une société mixte à majorité algérienne (51%), alors que je devais m'occuper de l'aspect commercial avec en point de mire le merchandising», a indiqué Cavallo.

«Notre Groupe est réputé à l'échelle italienne et mondiale»

Le responsable italien, dont le créneau d'investissement réside essentiellement dans l'immobilier, le bâtiment et le tourisme, a étalé les grandes lignes de son projet qu'il compte mettre en place à la JSK.

«Je suis venu avec un projet ambitieux pour ce grand club axé sur le merchandising et l'immobilier pour permettre au club de générer des bénéfices à long terme.

J'ai même pris la décision de céder mes bénéfices lors des deux premières années au profit de la JSK», a affirmé Cavallo, qui a révélé que son objectif principal est de permettre au club d'être coté en bourse.

Rocco Cavallo a tenu à afficher sa bonne foi en défendant l'image de son Groupe



et sa fiabilité avec des chiffres à l'appui, une manière de prouver ses bonnes intentions de vouloir à investir à la JSK.

«Je suis un entrepreneur italien. Nous avons une bonne image en Italie. Notre activité a même dépassé les frontières italiennes pour investir en Roumanie, En Moldavie, au Sénégal ou encore au Ghana.

Je ne suis pas en train de vanter mon Groupe mais je tiens à confirmer la fiabilité et sa crédibilité auprès des spécialistes du domaine», a souligné le responsable italien, affirmant qu'il n'a jamais été question «d'injecter de l'argent avant l'officialisation de l'accord».

Un témoignage appuyé et soutenu par son fils, Francesco présent également à ce point de presse en compagnie de l'ancien entraîneur de la JSK Enrico Fabbro.

«Notre société est crédible sur le plan italien et international. Nous avons même des certificats internationaux dé-

livrés par des organismes experts pour prouver notre bonne santé financière». Enfin, Enrico Fabbro, passé notamment par le MC Alger, a évoqué l'aspect sportif du Groupe Cavallo, basé essentiellement sur «le centre de formation et la catégories jeunes». «Notre priorité est la création d'un centre de formation, d'autant que j'ai constaté à travers mon expérience en Algérie, que le joueur algérien est doué et pétri de qualités, lui permettant de progresser sur le plan individuel pour intégrer ensuite l'équipe première.

Nous prévoyons également la formation des entraîneurs pour les jeunes catégories, c'est un point important à ne pas négliger». Sur le plan des résultats techniques, la JSK, dont l'entraîneur français Jean-Yves Chay vient d'annoncer son départ, peine à amorcer son départ cette saison avec une 11e place au classement avec 12 points.

LIGUE 1 MOBILIS - USM BLIDA : L'entraîneur Mustapha Sabaâ démissionne

L'entraîneur de l'USM Blida, Mustapha Sabaâ a annoncé sa démission vendredi, à l'issue de la nouvelle défaite de son équipe chez l'US Biskra (2-0) pour le compte de la 10e journée de Ligue 1 Mobilis de football, et qui laisse les Verts et Blanc à la dernière place du classement général, avec seulement deux points au compteur.

Sabaâ avait pris les commandes techniques de l'USMB le 26 septembre dernier, en remplacement de Samir Boudjarane, qui avait jeté l'éponge une semaine plus tôt.

Boudjarane avait lui-même pris le train en marche, puisqu'il avait succédé à l'ancien Nahdiste, Farid Zemiti, qui avait démarré la saison avec le club blidéen, avant de rendre précocement le tablier.

Le club phare de La Ville Des Roses n'a remporté aucune victoire depuis l'entame de la saison en cours et accuse actuellement cinq longueurs de retard sur l'avant-dernier, l'USM El Harrach, qui compte 7 points, tout en ayant un match en moins.

Les Jaunes et Noirs ne joueront en effet qu'aujourd'hui, en recevant le NA Hussein Dey dans un chaud derby au stade de Mohammadia, et avec la possibilité de s'éloigner un peu plus de la zone rouge en cas de victoire.

MATCH AMICAL : Un trio arbitral tunisien pour Algérie- Centrafrique

Un trio arbitral tunisien sous la conduite de Haythem Girat dirigera le match amical qui opposera la sélection nationale à son homologue centrafricaine, prévu le mardi 14 novembre à 20h30 au stade 5-Juillet (Alger), a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF) vendredi.

Le directeur de jeu Girat sera assisté de ses deux compatriotes Yamen Melloulchi et Hassen Abdelaali.

Cette rencontre amicale sera précédée quatre jours avant par un match officiel des Verts contre le Nigeria le 10 novembre à 20h30 au stade Hamlaoui de Constantine pour le compte de la sixième et dernière journée des qualifications du Mondial-2018.

Ce sera la première sortie officielle pour le nouveau sélectionneur Rabah Madjer sur le banc de l'équipe algérienne.

Lanterne rouge du groupe B avec un seul point, l'Algérie est éliminée alors que le Nigeria qui caracole en tête avec 13 points est qualifié pour le Mondial russe.

APS

CHAMPIONNAT DE FRANCE (12 JOURNÉE) RENNES : Blessé contre Bordeaux, Ramy Bensebaini incertain contre le Nigeria

Le défenseur international algérien Ramy Bensebaini, blessé lors du match du Stade Rennais contre Bordeaux (1-0) vendredi soir en match de la 12e journée de Ligue 1 française est incertain pour les deux prochaines rencontres des Verts contre le Nigeria et Centrafrique la semaine prochaine.

Après avoir boité pendant de longues minutes, Bensebaini a laissé sa place à la 46e minute à son coéquipier Jeremy Gelin.

Le club breton n'a précisé ni la nature de la blessure ni la durée de l'indisponibilité de l'international algérien.

L'ancien sociétaire de Paradou a suivi la seconde période de la rencontre sur le banc de son club, selon les images de la télévision. Bensebaini qui devait ef-



fectuer des examens hier, figure dans la liste des 23 convoqués par Rabah Madjer pour les rencontres contre le Nigeria du 10 novembre à Constantine pour le compte de la sixième journée des éliminatoires du mondial 2018 et face à Centrafrique en amical le 14 novembre à Alger. Déjà deux défenseurs: Faouzi Ghoulam (Ligament croisé intérieur) et Youssef Attal (genou) ont déclaré pour forfait pour les deux rencontres des Verts.

Ils ont été remplacés par Islam Arous (Paradou AC) et Chemseddine Nessakh (ES Sétif).

La rencontre contre le Nigeria qui sera la première du sélectionneur Madjer sur le banc, est sans enjeu, les Verts étant éliminés et les Super Eagles qualifiés pour le Mondial 2018 en Russie.

LIGA ESPAGNOLE DE FOOTBALL (11E JOURNÉE) BETIS SÉVILLE : Boudebouz signe son premier but de la saison

Le milieu offensif international algérien Ryad Boudebouz, a signé vendredi soir son premier but de la saison avec son équipe du Betis Séville, lors du match nul concédé à domicile face à Getafe (2-2), en ouverture de la 11e journée du championnat espagnol de football.

Mené au score à la mi-

temps (2-0), les Andalous ont réussi à renverser la vapeur en seconde période en réduisant d'abord la marque par Sanabria (68e) avant que Boudebouz, entré en cours du jeu à la 63e, n'égalise en fin du match (87e).

A l'issue de ce résultat, le club sévillan remonte provisoirement à la 6e place au

classement de la Liga avec 17 points en compagnie de Villarreal et Leganes, alors que Getafe de l'ancien milieu international Mehdi Lacen se hisse à la 10e position avec 13 points. Boudebouz (27 ans) a rejoint le Betis l'été dernier en provenance de Montpellier (Ligue 1 française) pour un contrat de quatre ans. L'in-

ternational algérien (25 sélections) a décidé ainsi de quitter le championnat de France, après neuf saisons (301 matches, 45 buts et 53 passes décisives). Boudebouz a dû déclarer forfait pour les trois derniers matchs de l'équipe nationale en qualifications de la Coupe du monde 2018 pour cause de blessure.

SÉRIE «A» ITALIENNE - NAPLES : L'Algérien Ghoulam opéré avec succès à Rome (Club)

Le latéral gauche international algérien de Naples, Faouzi Ghoulam a été «opéré avec succès, vendredi à Rome», pour la reconstruction du ligament croisé frontal droit, qu'il s'était rompu 48 heures plus tôt contre les Anglais de Manchester City, en Ligue des champions, a annoncé le club de Série «A».

«Faouzi Ghoulam a été opéré ce matin (vendredi, ndlr) par le professeur Mariani, à Villa Stuart (Rome), pour la reconstruction du ligament croisé frontal droit» a indiqué Naples dans un bref communiqué, en précisant que «l'intervention a été un succès» et que Ghoulam pourra «repandre le travail avec le groupe, au plus tôt, dans 90 jours».

L'ancien Stéphanois s'était gravement blessé au genou, après une demi-heure de jeu mercredi, lors de la défaite de son équipe face à Manchester City (4-2) en Ligue des champions.

Ce qui put être considéré comme un vrai coup dur pour Naples, car selon son entraîneur Maurizio Sarri : «Ghoulam est l'un des tout meilleurs latéraux d'Europe».

En club, Ghoulam pourrait être remplacé par l'actuel latéral droit, Hy-saj, alors que son remplaçant habituel, Maggio, assurera le travail à droite.

Sarri pourrait également installer à gauche le Portugais Mario Rui, qui joue très peu depuis un an et demi, entre l'AS Rome et Naples.

Dans les deux cas, le 11 de départ napolitain sera considérablement affaibli.

Ghoulam devrait rater cependant les deux prochains matchs de sélection algérienne, respectivement contre le Nigeria (le 10 novembre à Constantine) dans le cadre des qualifications au Mondial-2018, et face à la République centrafricaine, en amical, le 14 du même mois à Alger.

Auteur d'un excellent début de saison avec l'actuel leader du championnat d'Italie, Ghoulam sera éloigné des terrains pendant au moins trois mois.

LIGUE 2 MOBILIS - RC KOUBA : Medjahed : «Je relèverai le défi, malgré la situation de l'équipe»

Le nouvel entraîneur du RC Kouba, Nabil Medjahed, a assuré vendredi ne pas craindre le défi qui l'attend, malgré la situation difficile que traverse le club qui occupe actuellement la dernière place du classement de la Ligue 2 Mobilis de football.

«J'ai accepté de prendre en mains le RCK parce que je suis un entraîneur qui aime relever les défis.

Le plus important est que toutes les personnes qui entourent l'équipe travaillent ensemble et dans la même direction pour atteindre nos objectifs», a déclaré Medjahed en conférence de presse vendredi, précisant qu'il prendra ses fonctions aujourd'hui.

Concernant l'effectif de son équipe, l'ancien entraîneur du CS Constantine qui n'a pas exclu d'introduire de jeunes joueurs, a estimé que le groupe est composé de joueurs talentueux capables d'enchaîner les résultats positifs.

«Le RCK qui a obtenu sa première victoire la semaine dernière n'occupe pas seul la dernière place. Je pense que les équipes du bas de tableau



sont du même niveau et rien n'est encore joué. Nous allons essayer d'enchaîner les résultats positifs pour améliorer la situation de l'équipe», a-t-il ajouté.

Medjahed qui a déjà dirigé

l'équipe koubéenne lors de la saison 2010-2011 a remplacé le Roumain Dan Angelescu qui avait été démis de ses fonctions après la défaite à domicile du RCK face à l'ASO Chlef (0-2) de la 7e journée de Ligue

2. Le RC Kouba occupe la dernière place du classement de la Ligue 2 Mobilis avec 6 points, à égalité avec le CRB Aïn El Fekroun à l'issue de la 9 journée.

LIGUE 2 FRANÇAISE - ORLÉANS : L'Algérien Ziani s'offre un doublé face à Sochaux

L'ex-international algérien d'Orléans, Karim Ziani, s'est offert vendredi soir un doublé face à Sochaux (3-3) dans un match comptant pour la 14e journée du championnat de Ligue 2 française de football.

Le premier but de Ziani a été inscrit sur penalty à la 21' minute avant de récidiver de la même manière en inscrivant

le troisième but de son équipe à la 55'.

Le second but de son équipe a été marqué par Hichem Benkaid à la 37' minute. A l'issue de cette journée, Orléans pointe à la 11e place (19 pts) au classement général, à 11 longueurs du leader Reims (30pts) qui compte un match en moins.

Outre ses trois buts, Ziani figure dans le Top 10 des meilleurs passeurs du

Championnat de Ligue 2 française. Il pointe actuellement à la 8e place, avec trois offrandes. L'ancien joueur de Marseille (35 ans) partage la 8e place des meilleurs passeurs avec 12 autres joueurs, dont Rémy Dugimont (Clermont Foot), Ghislain Gimbert (AC Ajaccio), Romain Grange (Nîort) et Pierre Bouby (US Orléans).

LIGUE 1 MOBILIS (10E JOURNÉE) : Le MC Alger provisoirement sur le podium, l'USB gagne enfin à domicile

Le MC Alger s'est provisoirement hissé sur la troisième marche du podium, en dominant le Paradou AC (2-1) dans un palpitant derby algérois, disputé vendredi au stade Omar Hamadi (Bologhine) pour le compte de la 10e jour-

née de Ligue 1 Mobilis, ayant vu le nouveau promu, l'US Biskra remporter sa première victoire de la saison à domicile, en surclassant la lanterne rouge, l'USM Blida (2-0).

Les Verts et Rouge ont ouvert le score par Balegh, auteur

d'une belle tête croisée à la 23e minute, avant que son coéquipier, Walid Derrardja ne double la mise sur coup franc direct à la 53e minute.

Mais Pacistes n'ont rien lâché dans ce match et ont réussi à réduire la marque par Cheraitia (77').

Un précieux succès pour «Le Doyen» qui se monte temporairement sur la troisième marche du podium avec l'ES Sétif, avec 15 points chacun, alors que le Paradou qui reste sur deux défaites de rang est coincé à la 5e place, avec 14 unités. A Biskra, la lanterne rouge USM Blida est restée sans réaction face à l'USB locale, ayant finalement réussi à l'emporter sur sa pelouse (2-0), grâce notamment à Labani, qui a ouvert le score à la 43', avant que l'ancien Nahdiste et Sétifien, Oghi, n'assure définitivement le succès des Zibans, en ajoutant un deuxième but à la 90'. Un précieux succès, qui propulse les Biskris provisoirement à la 13e place du classement général, ex aequo avec le NA Hussein Dey, qui cependant compte un match en moins, car son derby chez l'USM El Harrach est programmé Samedi (15h00). Les deux autres matchs de ce vendredi Olympique Médéa - USM Alger et

USM Bel-Abbès - DRB Tadjanet ont connu un scénario quasi identique, puisqu'ils ont connu l'un comme l'autre l'ouverture du score par le club local, avant de se solder finalement par un nul (1-1). AMédéa, c'est en effet l'OM qui a trouvé le chemin des filets en premier, grâce à Baouche (55') et ce n'est qu'à la 89e que les Usmistes ont réussi à sauver les meubles, en arrachant l'égalisation par Defalou. Le match USMBA - DRBT a connu le même dénouement, puisque les visiteurs ont réussi à arracher l'égalisation par leur buteur maison, Attouche, qui avait répondu à l'ouverture du score, Bouguelmouna (10').

Des résultats qui arrangent beaucoup plus les affaires des clubs visiteurs, ayant gratouillé un point à l'extérieur, au moment où les clubs hôtes restent scotchés à leur ancien classement, après avoir raté le coche à domicile. Cette 10e journée de Ligue 1 Mobilis se poursuivra samedi, avec le déroulement des matchs USM El Harrach - NA Hussein Dey (15h00) et CS Constantine - JS Saoura (16h00), et s'achèvera le mardi, 7 novembre courant, avec le déroulement des chocs CR Belouizdad - MC Oran (16h00) et ES Sétif - JS Kabylie (17h00).

CHAMPIONNAT DE FRANCE /LILLE : Yassine Benzia au soutien de l'entraîneur Marcelo Bielsa

L'international algérien de Lille Yassine Benzia a défendu son entraîneur argentin Marcelo Bielsa, très critiqué en raison des résultats négatifs enregistrés par le 19e au classement du championnat de France de Ligue 1 de football.

«Depuis que je joue au football, je n'ai jamais vu un entraîneur aussi précis et pointilleux que Marcelo Bielsa, a affirmé Benzia vendredi en conférence de presse.

«Il est réputé mondialement. On est tous à 100% derrière lui, même si les résultats ne sont pas encore là.» a poursuivi le milieu offensif du Losc.

Benzia, interrogé à plusieurs reprises sur le sujet, s'est montré catégorique : grâce à Marcelo Bielsa, chaque jour nous évoluons footballistiquement et humainement. Le patron de l'équipe, c'est le coach, a-t-il conclu.

Lille qui n'a gagné qu'un seul match en Ligue 1 cette saison, n'a



pas le droit à l'erreur sur le terrain de la lanterne rouge Metz aujourd'hui (17h00) en match comptant pour la 12e journée du championnat.

Benzia ne figure pas dans la liste des 23 convoqués par le sélectionneur de l'équipe d'Algérie

Rabah Madjer pour les matchs contre le Nigeria du 10 novembre à Constantine pour le compte de la sixième et dernière journée des éliminatoires du Mondial 2018 et face à la République centrafricaine en amical le 14 novembre au stade 5 juillet.

NEYMAR ABSENT CONTRE ANGERS

Alors que le Paris Saint-Germain se déplace à Angers dans le cadre de la 12^e journée de Ligue 1, plusieurs absences majeures sont notables. Ainsi, Neymar et Thiago Motta sont forfaités pour cause de blessure, Di Maria et Marquinhos sont quant à eux en congés parentaux.



ALLI VERS LE REAL GRÂCE À MENDES

Star de Tottenham et convoité par les plus grands clubs européens, Dele Alli pourrait rejoindre le Real Madrid l'été prochain. Un changement prochain d'agent serait à l'origine de ce possible transfert.

En coulisses, les dirigeants du Real Madrid, Florentino Perez en tête, travaillent au recrutement du jeune milieu de terrain de Tottenham Dele Alli. Selon le Daily Mail le joueur serait en train de changer d'agent. C'est Jorge Mendes qui pourrait devenir son principal conseiller. Ce qui arrangerait les affaires du club espagnol dans ce dossier. On sait que Mendes est aussi l'agent de Cristiano Ronaldo et est très proche de Perez. Mais la famille du joueur des Spurs songerait à un autre agent : Mino Raiola. Celui qui fait le bonheur de Zlatan Ibrahimovic ou Mario Balotelli, est persona non grata à Madrid. Le choix de son futur agent pourrait donc avoir une influence importante sur le choix du futur club de l'international anglais. A condition que Tottenham accepte de le vendre. Ce qui est encore loin d'être le cas.

Mourinho drague Morata

Convoité l'été dernier par Manchester United l'attaquant espagnol Alvaro Morata reste indirectement en contact avec les Red Devils. Le joueur de Chelsea a révélé dans la presse anglaise qu'il recevait régulièrement des messages de la part de José Mourinho.

Le Daily Mail révèle ce samedi que José Mourinho reste en contact avec Alvaro Morata. Ce dernier a avoué recevoir régulièrement des textos de la part du manager de Manchester United : "Nous parlons régulièrement et pas seulement depuis l'été dernier. Il a été mon premier entraîneur en professionnel (Real Madrid). Mais nous ne parlons pas toujours de football. Il me demande si tout va bien etc..." avoue l'ancien joueur du Real et de la Juventus.

Au moment d'affronter les Red Devils, l'attaquant des Blues avoue ne penser qu'à son club et rien d'autre : "L'important est que je fasse partie de Chelsea et j'en suis très content. Maintenant, il est temps de se battre pour ce maillot. Je veux bien jouer et gagner avec celui-ci", a-t-il ajouté.

Falcao non sélectionné

À l'instar du portier d'Ar-senal David Ospina, Radamel Falcao n'a pas été retenu par José Pekerman, le sélectionneur de la Colombie, pour les matches amicaux face à la Corée du sud, le 10 novembre prochain, et contre la Chine quatre jours plus tard.

Forfait ce samedi contre Guingamp pour le compte de la 12^e journée de L1, l'attaquant de l'AS Monaco se remet doucement d'une blessure à l'ischio-jambier droit.

Les autres stars colombiennes James Rodríguez, Juan Cuadrado ou Carlos Sanchez sont en revanche bien convoquées par le technicien argentin.

Fernando Torres sur le départ ?

Alors que Diego Costa a fait son retour à l'Atlético Madrid et sera autorisé à reprendre la compétition officielle dès le mois de janvier, l'un de ses concurrents directs aurait décidé de mettre les voiles durant le mercato hivernal. En effet, selon la Cadena Ser, Fernando Torres (33 ans) viserait un départ en janvier, alors que son contrat avec les Colchoneros court jusqu'en juin prochain et que ses relations avec Diego Simeone se seraient considérablement dégradées en raison de son faible temps de jeu.

FABREGAS SE VERRAIT BIEN RESTER À CHELSEA

Dans un entretien accordé au London Evening Standard, Cesc Fabregas a fait le point sur sa situation avec Chelsea.

Le milieu de terrain espagnol, sous contrat jusqu'en 2019, a envoyé un message très clair à ses dirigeants. « J'aimerais prolonger car c'est un club qui m'a toujours bien traité. Je crois que les fans de Chelsea ont beaucoup de respect pour moi et j'en ai beaucoup pour eux. J'ai tout donné pour le club depuis que je suis ici. C'est un club fantastique pour moi. J'espère qu'un nouveau contrat arrivera. Le temps nous le dira. »



ALGÉRIE - IRAK - USA -
PORTUGALZaalane reçoit
les ambassadeurs
d'Irak, des Etats-Unis
d'Amérique
et du Portugal

Le ministre des Travaux publics et des transports, Abdelghani Zaalane, a reçu hier les ambassadeurs d'Irak, des Etats-Unis d'Amérique et du Portugal en Algérie, respectivement Abderrahmane Hamed Mohamed Hussein, John Desrocher et Carlos Oliveira, indique un communiqué du ministère. M. Zaalane et l'ambassadeur d'Irak se sont félicités des "bonnes" relations de coopération entre l'Algérie et l'Irak, soulignant la nécessité pour les deux pays d'échanger leurs expériences dans plusieurs domaines, notamment le transport maritime et aérien et la formation, précise la même source.

Le ministre a mis l'accent sur l'impératif de promouvoir le partenariat entre les deux pays.

L'ambassadeur d'Irak a, pour sa part, salué les relations historiques solides entre les deux pays.

Les entretiens entre le ministre et l'ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique en Algérie ont porté sur les domaines de coopération et de partenariat entre les deux pays et les moyens de les développer.

Les deux parties ont passé en revue plusieurs questions d'intérêt commun, notamment en matière de transport aérien, se félicitant des bonnes relations bilatérales.

Les entretiens entre le ministre et l'ambassadeur du Portugal en Algérie ont, quant à eux, porté sur les moyens de développer la coopération et le partenariat entre les deux pays.

Les deux parties ont passé en revue des questions d'intérêt commun, notamment dans le domaine du transport ferroviaire et l'autoroute Est-Ouest, a conclu le communiqué.

TUNISIE :
Arrestation d'un
groupe de soutien
aux terroristes
à Kasserine

Six individus, dont trois frères, impliqués dans un groupe de soutien aux groupes terroristes, ont été arrêtés par l'unité tunisienne de recherches des crimes terroristes relevant de la garde nationale de Laouina, a rapporté hier l'agence TAP, citant le ministère de l'Intérieur.

Ces individus sont également accusés d'avoir "approvisionné en secret les terroristes en produits alimentaires, par l'intermédiaire d'une épicerie dont ils sont les propriétaires", indique le ministère de l'Intérieur dans un communiqué.

"Ces arrestations font partie des efforts continus pour cesser le soutien apporté aux éléments terroristes embusqués sur les monts des gouvernorats de Kasserine et Sidi Bouzid", ajoute le département de l'Intérieur.

Il a précisé que le groupe d'individus a été arrêté sur la base de renseignements faisant état de la complicité d'habitants de la localité de Thamed, dans la délégation de Sbiba située dans le gouvernorat de Kasserine, avec des éléments terroristes se trouvant sur les monts Meghila.

ALGÉRIE - SAHARA-OCIDENTAL

L'Algérie réitère à l'ONU sa position constante
en faveur de l'autodétermination du peuple
sahraoui

L'Algérie a réitéré à New York ses positions traditionnelles concernant le droit des peuples sous domination coloniale à disposer d'eux même et sa position de soutien au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.

Intervenant lors des travaux de la troisième commission de l'ONU chargée des questions sociales, liées aux droits de l'homme, la délégation algérienne a indiqué que le principe d'autodétermination est inscrit dans la charte des Nations unies et réaffirmé dans le pacte international relatif aux droits civils et politiques.

La délégation algérienne s'exprimait lors d'une séance officielle de la troisième commission consacrée à l'examen du point 71 de son ordre du jour relatif au droit à l'autodétermination.

Réagissant à la déclaration de l'Algérie, le délégué du Maroc a réitéré ses allégations fallacieuses consistant à développer une présentation visant à souligner, sans fondement, le caractère évolutif du droit à l'autodétermination dans le sens de l'"autonomie" mis en œuvre, selon lui, dans plusieurs pays.

Exerçant son droit de réponse, la délégation algérienne a réaffirmé qu'en dépit des attaques marocaines, la délégation algérienne continue de réitérer la constance de sa position de soutien en faveur du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.

Les travaux de la commission se sont poursuivis avec l'examen du point 64 de l'ordre du jour consacré aux réfugiés et aux personnes déplacées. La délégation algérienne a prononcé à cet effet une déclaration réaffirmant le soutien et la solidarité de l'Algérie envers les pays qui connaissent des crises dans leur voisinage immédiat et au-delà. Elle a rappelé que l'Algérie continue d'abriter à Tindouf les réfugiés sahraouis qui attendent depuis 40 ans leur rapatriement dans leurs pays d'origine dans la sécurité et la dignité avec l'exercice de leur droit légitime à l'autodétermination.

La délégation algérienne a remercié, à ce titre, les pays contributeurs et appelé la communauté internationale à mobiliser davantage d'aides au profit des réfugiés sahraouis qui dépendent totalement de l'aide humanitaire.

Elle a, en outre, fait observer qu'outre la population sahraouie, l'Algérie abrite un nombre important de réfugiés syriens, libyens, maliens et d'autres nationalités. Au cours de cette séance, l'ambassadeur, représentant permanent adjoint, M. Mohammed



Bessedik, a exercé son droit de réponse pour recadrer le délégué du Maroc, dont une grande partie de sa déclaration a été consacrée à la situation des réfugiés sahraouis à Tindouf.

M. Bessedik, a tout d'abord réaffirmé que l'Algérie a été et demeure une terre d'accueil pour les réfugiés car il s'agit d'un des fondements de sa politique extérieure.

Il a dénoncé le fait de voir «le bureau se présenter dans la peau de la victime», en rappelant que l'origine du conflit du Sahara occidental est engendré par une occupation illégale de ce territoire et de surcroît par la force.

L'ambassadeur adjoint a souligné que les différents avis juridiques relatifs à ce conflit et les résolutions pertinentes de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité, ainsi que les différents rapports du secrétaire général des Nations unies, traitent ledit territoire comme territoire non autonome devant faire l'objet de la mise en œuvre du droit à l'autodétermination. M. Bessedik n'a pas manqué de rappeler le partage «honteux» du territoire sahraoui, qui contredit, a-t-il affirmé, la thèse marocaine et le caractère sacré du territoire. Il a ensuite rappelé «les massacres à grande échelle perpétrés par le Maroc dans le territoire du Sahara occidental depuis la prétendue marche verte, laquelle n'a été, en réalité, qu'une invasion par la force avec ses lots de massacres, disparitions, meurtres et assassinats et des centaines de milliers de réfugiés affluant vers l'Algérie». «Le Maroc a un lourd passé en matière de violation des droits de l'homme au Sahara occidental, aggravée par son refus de voir le

mandat de la Minurso s'élargir à la surveillance des droits de l'homme», a-t-il relevé.

L'ambassadeur adjoint a, par ailleurs, fait observer que le Maroc est le seul pays au monde, qui, d'un côté, prétend que les réfugiés sahraouis sont «séquestrés» à Tindouf, et de l'autre, ne cesse d'appeler la communauté internationale à ne pas venir à leur secours mais plutôt à les affamer.

M. Bessedik a rappelé dans ce contexte que le Maroc est une puissance occupante et n'a même pas le statut de puissance administrante.

Dans le cadre de l'exercice d'un second droit de réponse, le représentant de l'Algérie a recadré le délégué Maroc s'agissant de l'impérieuse obligation pour le Maroc de se conformer au droit international, en rappelant, entre autres, l'arrêt de la Cour internationale de justice ainsi que les décisions de l'Union Africaine (UA) en ce qui concerne la question sahraouie.

Il n'a pas manqué de mettre en exergue les volte-face du Maroc, notamment sa décision de quitter l'ancêtre OUA, pour «se rebiffer» et décidé ensuite de réintégrer la famille africaine en acceptant de siéger à l'Union Africaine au même titre que les Sahraouis.

Enfin, le représentant permanent adjoint de l'Algérie a invité le délégué marocain à jeter un «coup d'œil au rétroviseur» pour s'imprégner de l'histoire, en soulignant qu'en dépit de leur obstination, les puissances coloniales ont dû se résigner pour devenir réaliste et reconnaître le droit des peuples subissant le joug colonial à disposer librement de leur sort.

ALGÉRIE - FRANCE

Plus de 2.200 interventions chirurgicales
effectuées par l'AAPFA

Plus de 2.200 interventions chirurgicales ont été effectuées en Algérie par la délégation médicale de l'association «Amitié populaire franco-algérienne» (AAPFA), basée à Lyon, a déclaré son vice-président vendredi à Tlemcen.

Ces interventions, dont des opérations dites de pointe, ont été réalisées durant les 20 missions menées par cette délégation dans les wilayas de Tlemcen, Biskra, Batna, Tiaret, Bordj Bou Arreridj, Bechar, Mostaganem et Tizi Ouzou», a indiqué Dr. Mekki Yahia Abdelmoumène, médecin spécialiste.

«10.235 consultations ont également été effectuées, dont 6.320 consultations avec traitement, en plus des ateliers de formation organisés au profit de médecins, des sages-femmes, des infirmiers et étudiants», a-t-il ajouté.

Selon le Dr Mekki, la délégation de l'AAPFA se trouve depuis le 1er novembre à Tlemcen, au titre d'une quatrième mission, qui lui permettra d'effectuer des interventions chirurgicales dites de pointe dont une craniosténose, une première du genre en Algérie.

La craniosténose est une soudure prématurée du crâne chez les bébé qui empêche le développement

normal du cerveau, a-t-il expliqué, notant que l'intervention se fera au CHU «Dr Tidjani Damerdjij» de Tlemcen.

A l'hôpital de Remchi, des interventions sur des pathologies du rein, du foie et de la vessie ont été réalisées en plus de l'organisation de sessions de formation en radiologie (mammographie et scanner), a conclu le spécialiste.